

La Presse

Le plus grand quotidien français d'Amérique

1346 www.lapresse.infinet.net

Montréal, ♦
mardi 4 avril 2000
116^e année No 164
78 pages, 4 cahiers
60 ¢ TAXES EN SUS
EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC,
RÉGION HULL-OTTAWA **70 ¢**
FLORIDE **1,75 \$ U.S.**

Spectacles
Lynda Lemay
triomphe à
l'Olympia
page C16



Cyberpresse
Adobe Acrobat:
l'espéranto du Net
page B8

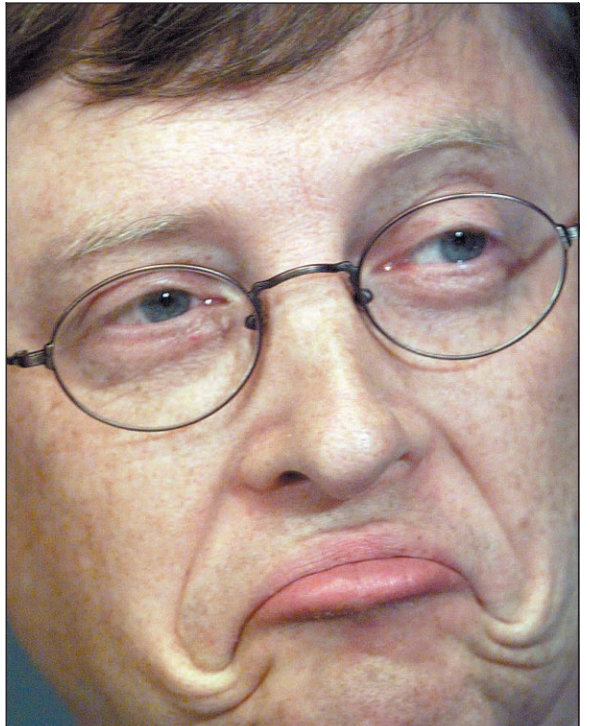
Politique
Les anglophones
de Québec choqués
par Ottawa
page B1

Économie
Biochem Pharma
va investir 600
millions à Laval
page C2



Microsoft fond de 80 milliards

Le verdict contre le groupe de Bill Gates contribue à faire plonger le Nasdaq de 349,15 points



d'après AFP et AP
WASHINGTON

Microsoft a été reconnu coupable hier par la justice américaine d'avoir violé la loi antitrust (Sherman Act), en abusant de sa position dominante et en monopolisant le marché des logiciels de navigation sur le Web.

Le groupe du milliardaire Bill Gates a aussitôt annoncé qu'il irait en appel, amorçant une longue procédure qui sans règlement à l'amiable, pourrait se terminer en Cour suprême dans au moins deux ans.

Avant même le verdict annoncé après la fermeture des marchés, les actions de Microsoft avaient perdu près de 15 %, entraînant l'ensemble des valeurs technologiques américaines (Nasdaq) dans une chute record (-349,15 points, soit -7,63 %). La capitalisation boursière de Microsoft a ainsi été amputée hier de 80 milliards de dollars et Bill Gates a également vu sa fortune diminuer de 12,2 milliards de dollars en un jour, après la chute de 15,37 dollars à 90,87 dollars du cours de l'action de son groupe en une seule séance.

L'administration Clinton, qui avait porté plainte contre Microsoft, s'est déclarée satisfaite par ce verdict d'un procès, ouvert il y a près de deux ans.

Microsoft a « maintenu son monopole en recourant à des moyens anticoncurrentiels et tenté de monopoliser le marché des logi-

ciels de navigations sur le Web », a expliqué le juge fédéral Thomas Penfield Jackson dans les attendus de son jugement.

Dans un document de près de 50 pages, il affirme que l'intégration d'Internet Explorer (son logiciel de navigation) dans Windows (son système d'exploitation) fait partie d'une « vaste campagne pour étouffer ailleurs l'innovation qui aurait menacé les positions dominantes » du groupe.

Ces efforts ont eu « un impact important et négatif sur l'utilisation de Navigator », le logiciel du principal concurrent, Netscape.

Selon le juge, Microsoft ne recherchait pas seulement l'intérêt des consommateurs. « La part de marché d'IE a déjà grimpé au dessus de 50 %, dépassera les 60 % d'ici janvier 2001 et cette tendance continue sans ralentir », a-t-il ajouté.

« Microsoft a lancé un assaut délibéré contre les efforts d'entreprises qui (...) auraient bien pu permettre l'introduction de la concurrence dans le marché des PC ». Ses actions ont aussi « entravé de façon très nette les progrès de Java », le langage uni-

versel de programmation d'un autre concurrent, Sun Microsystems.

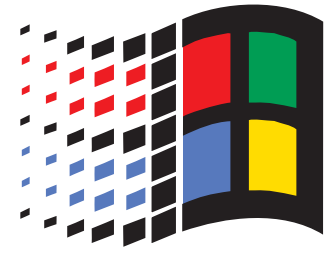
Le département de la Justice, qui a porté plainte contre Microsoft en mai 1998 avec 20 États (la Caroline du Sud s'est depuis retirée du procès), s'est félicité de ce verdict.

« Nous sommes heureux que la cour ait été d'accord avec le département de la Justice sur le fait que Microsoft a abusé de son monopole, transgressé les lois antitrust et porté préjudice aux consommateurs », a déclaré l'Attorney general (ministre de la Justice) Janet Reno.

Le département de la Justice s'est dit toujours « disposé à négocier un règlement » de cette affaire avec Microsoft. Les autorités antitrust et Microsoft ont négocié sans

Voir MICROSOFT en A2

■ Autres textes en pages C1 et C2



MICROSOFT
WINDOWS

Guerrero n'a pas suffi

ALEXANDRE PRATT

Les Expos avaient une bonne et une mauvaise nouvelle pour leurs partisans, hier soir.

La bonne d'abord, Vladimir Guerrero est prêt. Gonflé à bloc par une longue ovation avant la rencontre, le voltigeur de droite des Expos a produit un point dès sa première apparition au bâton. Les 51 249 spectateurs (salle comble) se sont levés d'un bond pour acclamer le Grand Vlad, qui a remis ça en cinquième manche avec un très long circuit de deux points. Puis en huitième manche, alors que l'espoir s'était dissipé, il en a sorti une deuxième du terrain, enclenchant par le fait même les feux d'artifice.

La mauvaise ? Ses coéquipiers avaient encore la tête en Floride. Les gants pleins de trous, ils ont laissé les Dodgers de Los Angeles remporter le match d'ouverture 10-4. Le

Voir GUERRERO en A2

■ Autres textes, pages S2 à S6



PHOTO ALAIN ROBERGE, La Presse

Le Stade olympique a fait salle comble hier soir lors du match d'ouverture des Expos et comme on peut le constater sur notre photo, ce n'est pas l'ambiance qui faisait défaut.

L'espérance de vie baisse chez les femmes de 65 ans

ANDRÉ NOËL

L'espérance de vie a baissé de six mois depuis 1992 chez les Québécoises de 65 ans, indiquent les plus récentes statistiques. Les experts parlent plutôt de stagnation : cela suffit néanmoins à les faire sourcilier.

En 1992, lorsqu'une femme atteignait l'âge de 65 ans, on calculait qu'elle allait vivre encore 20,4 ans en moyenne. Cette espérance est tombée à 20 ans en 1995 et à 19,9 ans en 1997, soit une demi-année, indique le dernier rapport du mi-

nistère de la Santé sur la surveillance de la mortalité au Québec.

« Une baisse de six mois, c'est beaucoup, a reconnu un des auteurs du rapport, le docteur Danielle Saint-Laurent, épidémiologiste à l'Institut de la santé du Québec. Est-elle réelle ou accidentelle ? Je crois plutôt qu'on assiste à une stagnation. C'est déjà troublant : les femmes connaissent une augmentation de l'espérance de vie dans presque tous les pays industrialisés. »

Les femmes de tous les pays membres de l'Organisation de coo-

pération et de développement économique (OCDE) ont profité d'une hausse de l'espérance de vie (à la naissance) entre 1992 et 1997, à l'exception de l'Islande (baisse de 80,9 à 80,6). Au Québec, cet indicateur a plafonné à 81,2 ans en 1992 et n'a pas bougé depuis, alors que l'espérance de vie continuait d'augmenter dans des pays où elle était déjà élevée comme l'Espagne (82 ans en 1997), la France (82,3) et le Japon (83,8). Elle a atteint 81,4 ans au Canada. « Si l'on analyse

Voir L'ESPÉRANCE en A2



Le sang coule à Haïti

Des tireurs embusqués ont abattu hier matin Jean Dominique, le plus célèbre commentateur politique haïtien. Âgé de 69 ans, ce dernier était un véritable symbole, connu pour son engagement constant contre la dictature et pour la démocratie. Cet assassinat intervient après une semaine de violences nourries par le report des élections.

Voir en pages A14 et B6

INDEX

Petites annonces	- affaires C4	Bandes dessinées C19	Feuilleton C21	Opinions B3
- index C18	Arts et spectacles C14 à C17	Bridge C22	Horoscope C20	Politique B1, B4, B5
- immobilier C18, C19	- horaire spectacles C16	Décès C23	Le monde B6, B7, B9, B10	Tabloïd Sports
- marchandises C19	- horaire télévision C15	Économie C1 à C13	Loteries A2, A19	- Réjean Tremblay S5
- emplois C19, C20	- télévision C14	Éditorial B2	Mots croisés C20, S14	
- automobile C20 à C22		Êtes-vous observateur C18	Mot mystère C21	

ÉDITORIAL

La Guerre de la tarte
- Mario Roy
page B2

MÉTÉO

Nuageux avec averses
Max. 9, min. -1
Cahier Sports,
page 20



Suites de la une

Microsoft fond de 80 milliards

MICROSOFT / Suite de la page A1

succès jusqu'à samedi et pendant quatre mois sous l'égide d'un médiateur nommé par le juge Jackson. Jim Barksdale, pdg de Netscape racheté depuis par America Online, et Scott McNealy, pdg de Sun, ont également applaudi la décision du juge. « La décision importante d'aujourd'hui confirme ce que presque tout le monde sait : Microsoft est un monopole qui a agi illégalement », selon M. McNealy.

Bill Gates, qui reste combatif, a estimé avoir « un bon dossier pour faire appel ». « Nous avons tout fait pour obtenir un accord

à l'amiable et continuons à en considérer les possibilités », a aussi indiqué le fondateur du groupe lors d'une conférence de presse, en réagissant au verdict.

Steve Ballmer, le pdg du groupe, a renchéri en insistant sur le fait que « le droit de faire appel était un droit fondamental » et que « tant que l'appel n'était pas jugé, rien n'était réglé ».

Lors de la dernière étape du procès, le juge Jackson présidera de nouvelles audiences pour évaluer quelles sanctions prendre contre Microsoft. Les autorités antitrust semblent avoir abandonné l'idée de réclamer un démantèlement du groupe, au profit de sanctions visant à imposer des restrictions

sévères à la conduite de Microsoft.

Interrogé sur les remèdes que souhaiterait voir appliquer le département de la Justice, M. Klein a déclaré que Microsoft « devait restaurer la concurrence sur le marché des navigateurs sur Internet ».

La loi antitrust américaine, le Sherman Act, date de 1890 et sa première application (contre Standard Oil, l'empire de John Rockefeller qui allait du pétrole aux chemins de fer, forcé de se diviser en 30 sociétés), remonte à 1911. En 1984, AT&T doit renoncer à son monopole des télécommunications en se fractionnant en sept compagnies régionales et une société pour les communications longues distances.

Le Sherman Act ne condamne pas le monopole à proprement parler mais exclut les actions qui tirent profit de cette domination. Dans une première partie, la loi interdit toute pratique restreignant les chances de la concurrence, comme notamment l'entente sur les prix. La deuxième interdit à une entreprise détenant un monopole sur un marché de s'en servir pour s'emparer d'un autre secteur.

Le Clayton Act (1914) précise cette notion en interdisant par exemple les contrats d'exclusivité (ou restrictifs vis-à-vis de la concurrence) et les contrats de faveur accordés à des partenaires privilégiés.

Guerrero n'a pas suffi

GUERRERO / Suite de la page A1

grand chelem d'Eric Karros, en septième manche, a jeté une douche d'eau froide sur une foule qui s'amusait jusqu' alors à faire la vague. Mais dans les sections supérieures normalement fermées au public, le pointage importait peu. Les gens étaient surtout là pour l'ambiance. « Quand c'est plein, c'est le meilleur stade du monde », racontait Louis Hamel, de Laval.

Son voisin Pierre Béliveau tentait d'écouter le match à CKAC. La station montréalaise a en effet conclu une entente de dernière mi-

nute, hier après-midi, pour la radiodiffusion de 158 matchs des Expos. « Mais il y a tellement de bruit que je n'entends rien », expliquait ce fan inconditionnel de l'équipe.

« Ça me rappelle les séries contre Atlanta en 1994 », s'emballait Philippe Leblanc. Le jeune homme de 22 ans avait choisi la bonne soirée pour initier sa copine Kate Lewis-Jones aux joies du baseball. L'étudiante originaire de l'île anglaise de Guernesey, dans la Manche, assistait à son tout premier match à vie.

« C'est immense, presque surréaliste, confiait-elle. Je pense qu'il y a même autant de

gens ici que sur mon île (60 000 habitants) ! » Et le jeu ? « Ce n'est pas si difficile à comprendre. Ça ressemble beaucoup à un sport joué chez nous, le rounders. »

La salle de presse était aussi pleine à craquer. La présence du lanceur Hideki Irabu aidant, des journalistes venant d'ailleurs loin que le Japon et de la Corée ont couvert le match !

Derrière les gradins, les concessionnaires faisaient des affaires d'or. À certains endroits, les files d'attente atteignaient 15 mètres ! « Nous nous attendons à vendre 36 000 verres de bière », estimait Claude Delorme,

vice-président des opérations du stade pour les Expos.

Le houblon aidant, on a commencé à fêter très tôt dans le Stade. Dès l'ouverture des portes, à 17 h, les fans se bousculaient sur le bord de l'abri des Expos pour tenter d'obtenir un autographe. Vers 18 h 30, on a éteint les lumières pour présenter les joueurs dans le cadre d'un spectacle son et lumière. Sans surprise, le gérant Felipe Alou, Ugueth Urbina et Vladimir ont été parmi les plus acclamés.

Mais le plus applaudi fut Vladimir Guerrero. Hier soir, il était peut-être le seul joueur des Expos qui méritait son ovation.

L'espérance de vie baisse chez les femmes de 65 ans

L'ESPÉRANCE / Suite de la page A1

l'évolution de l'espérance de vie entre 1991 et 1997 (au Québec), on constate que très peu de gains ont été faits au cours des dernières années », notent les auteurs du document sur l'évolution de la mortalité.

« On a encore des gains à faire, il n'y a pas de doute », souligne le docteur Saint-Laurent. Mais comment expliquer l'apparente baisse de l'espérance de vie chez les femmes de 65 ans, ou du moins la stagnation ?

« L'espérance de vie n'a pas augmenté à cause de l'augmentation de mortalité due au tabagisme, répond l'épidémiologiste. C'est à cause du tabac qu'on ne gagne pas des mois, mais qu'on est peut-être en train d'en perdre

quelques-uns. Il y a une mortalité prématurée associée au cancer du poulmon. »

« Le Québec a le plus haut taux d'années potentielles de vie perdues par cancer du poulmon chez les femmes avant l'âge de 70 ans, parmi tous les pays industrialisés. C'est au Québec que les femmes connaissent la plus forte hausse de cancer du poulmon. »

Les Québécoises ont le plus haut taux de cancer dans le monde industrialisé, à l'exception de la Grande-Bretagne. Et le plus haut taux de cancer du poulmon après les États-Unis. Le nombre moyen d'années potentielles de vie perdues à cause du cancer du poulmon, des bronches et de la trachée chez les femmes s'est élevé à 15 250 en 1997, contre 12 455 en 1992 et... 3612 en 1976.

Une autre étude, publiée par Santé Ca-

nada, note que « chez les femmes, les taux de tabagisme ont culminé à la fin des années 70, et les taux de mortalité par cancer sont maintenant plus de quatre fois supérieurs à ce qu'ils étaient en 1969 ».

« La mortalité attribuable au tabagisme chez les femmes devrait continuer d'augmenter et finir par rejoindre les taux enregistrés chez les hommes, voire les dépasser », ajoute l'étude. Cette augmentation de la mortalité a été de 48 % chez les femmes et de 6 % chez les hommes au Canada entre 1989 et 1996.

C'est la Fédération des affaires sociales (FAS) de la CSN qui a alerté *La Presse* sur l'apparente baisse de l'espérance de vie chez les femmes de 65 ans. Le président de la FAS, Louis Roy, se dit conscient des ravages causés par le tabagisme, mais il se demande

si les femmes âgées ne subissent pas aussi une dégradation générale de leurs conditions de vie et de soins.

« On se pose des questions sur les conditions socio-sanitaires, a dit M. Roy. Bien des femmes sont sous-alimentées dans les centres de soins de longue durée : les préposés n'ont pas le temps de les nourrir comme il faut. Ce n'est qu'un exemple. Il n'y a pas de loisirs pour elles. Quand les personnes âgées ne voient plus d'intérêt à vivre, elles se laissent mourir.

« Si on ne réfléchit pas à ces questions maintenant, on connaîtra une grave crise plus tard. De plus en plus de personnes âgées vont réclamer de plus en plus de services : il faut se préparer à leur en donner. Il est anormal que l'espérance de vie stagne au Québec et augmente ailleurs. »

Monsanto réalise le décryptage complet du génome du riz

Agence France-Presse
PARIS

Le groupe américain Monsanto a réalisé le décryptage complet du génome du riz, la plante la plus complexe et la première céréale jamais décodée, et mettra ses données à la disposition de la communauté scientifique internationale, a annoncé hier une porte-parole de Monsanto à Paris.

Le décryptage du génome du riz, aliment de base de 40 % de la population mondiale, devrait considérablement accélérer le décryptage génétique de toutes les autres graminées comme le blé, le maïs ou le sorgho, facilitant ainsi la sélection des variétés les plus utiles, selon les experts.

Les chercheurs de Monsanto et de l'Uni-

versité de Washington à Seattle (États-Unis) ont obtenu le séquençage complet des 12 chromosomes du riz, c'est-à-dire la liste ordonnée des 430 millions de bases (nucléotides) de son ADN, a précisé le groupe.

Le groupe américain a ainsi largement pris de vitesse la vingtaine d'instituts de recherche de dix pays qui, depuis 1998, participent au Programme international de séquençage du génome du riz (ISRGP).

« Nous ne prévoyions d'atteindre ce résultat que dans un ou deux ans », a commenté Pierre Lagoda, chercheur au CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement), l'un des membres du Programme international.

Pour montrer sa volonté d'être une entreprise « citoyenne », Monsanto a décidé de mettre ses données à l'entière disposition de

tous les instituts de recherche membres du Programme international. Ces instituts pourront consulter librement la base de données de Monsanto et exploiter tout aussi librement d'éventuels brevets élaborés à partir de ces données.

En revanche, les instituts non membres du Programme international auront accès à la base par Internet, après avoir accepté un accord avec Monsanto : s'ils déposent un brevet issu de ces données, ils devront en priorité proposer à Monsanto de l'exploiter et partager avec le groupe américain d'éventuelles recettes commerciales (droit de licence non exclusif).

Le groupe américain confirme ainsi sa place de leader mondial dans le domaine des biotechnologies végétales. En choisissant de partager ses recherches, le groupe explique

vouloir « améliorer son image », très dégradée par le tollé suscité par sa semence Terminator, génétiquement modifiée et stérile. Le groupe avait été accusé de vouloir obliger les agriculteurs du tiers-monde à acheter ses semences.

Dans la course au génome entre public et privé, la démarche de Monsanto est opposée à celle de Craig Venter, aux États-Unis, dont la société Celera Genomics veut tirer profit de tout brevet issu de ses recherches sur le génome humain.

Monsanto a officiellement remis sa base de données au ministère japonais de l'Agriculture, pilote du Programme international sur le génome du riz. Particulièrement désireux de montrer sa bonne foi en Asie, le groupe américain a décidé de ne déposer aucun brevet dans la région sur cette base de données.

LES ENFANTS DE L'IMMIGRATION

Précision

C'est par erreur que la citation qui se trouve sous la photo de M. Michel Pagé, en page A8 de notre numéro d'hier, lui a été attribuée. Elle est de Mme Deirdre Meintel, comme on peut le lire dans l'article. Nos excuses.

Sortez de l'ordinaire

AVEC LE CAHIER

DU JEUDI DANS

Sortir

La Presse



La Presse

Renseignements : (514) 285-7272
Abonnement : (514) 285-6911

Télécopieur pour abonnement : (514) 285-7039
Lundi au vendredi de 6 h 30 à 17 h 30
Samedi de 7 h à midi
Dimanche de 7 h à 11 h

Rédaction : (514) 285-7070
Promotion : (514) 285-7100

Les petites annonces : (514) 285-7111
Télécopieur : (514) 848-6287

Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces
Détailants : (514) 285-6931
National, TéléPlus : (514) 285-7306
Carrières et professions,
Nominations : (514) 285-7320

Comptabilité
Grandes annonces : (514) 285-6892
Les petites annonces : (514) 285-6900

La Presse est publiée par: La Presse, Ltée,
7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
<http://lapresse.infinet.net>
Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

Envois de publication canadienne -
Contrat de vente numéro 0531650
Port de retour garanti. (USP5003692)
Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTERIES

La quotidienne
à trois chiffres : 5-0-2
à quatre chiffres : 5-9-6-0
COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, Héma-Québec attend les donneurs aux endroits suivants :

- à Montréal : Centre des donneurs de sang, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 19 h 30 ;
- à Montréal : Banque Nationale du Canada, Tour Banque Nationale - cafétéria - 600, rue de La Gauchetière Ouest, de 8 h à 17 h. Objectif : 275 donneurs ;
- à Mont-Tremblant : station Mont-Tremblant, Le Chalet des voyageurs, 3005, chemin Principal, de 11 h à 18 h. Objectif : 150 donneurs ;
- à Pointe-Claire : Collecte du maire de Pointe-Claire, parrainée par les pompiers de Pointe-Claire/Beaconsfield-Kirkland, caserne des pompiers, 401, boul. Saint-Jean, de 13 h à 20 h. Objectif : 200 donneurs ;
- à Saint-Lazare : Chez Maurice, 1897, chemin Sainte-Angélique, de 13 h à 20 h 30. Objectif : 225 donneurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE



La mode, côté jardin

■ Oubliez le noir sur noir, le gris souris et tous les camaïeux minimalistes qui en découlent. La mode printanière bourgeoise de mille et une couleurs par taches et bouquets choisis. Après l'ère Prada, ultrafonctionnelle, sans chichi et fioritures, les stylistes déroulent le tapis rouge aux couleurs et motifs jardiniers. À lire et découvrir demain dans le cahier Mode.

QUESTION DU JOUR

La Presse
Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre?
Répondez à la question du jour:
— par téléphone, en composant le 514-285-7333;
— par Internet : <http://lapresse.infinet.net>

La décision du juge Thomas Penfield Jackson, qui a trouvé Microsoft coupable d'avoir violé la loi antitrust américaine, vous a-t-elle surpris?

Êtes-vous d'accord avec Mario Dumont quand il dit que le programme adopté par l'ADQ au cours du week-end «constitue une vision pour un éventuel gouvernement du Québec»?
À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 44 %
Non: 56 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse
4 avril 2000

Page A3 manquante

Une coalition propose le boycott de Petro-Canada

Le mouvement commence ce matin dans les stations du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Presse Canadienne
JONQUIÈRE

Dès ce matin, tous les consommateurs sont invités à boycotter, pour une période indéterminée, les stations-service Petro-Canada du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Éventuellement, d'autres pétrolières pourraient aussi être visées par ce mouvement.

L'appel a été lancé hier matin par le maire de Jonquière, Daniel Giguère, porte-parole de la Coalition pour la défense des consommateurs de carburant de la région.

Ce boycott total des stations-service Petro-Canada est même fortement appuyé par la Corporation des camionneurs en vrac 02, même si elle profite d'une entente exclusive d'alimentation en carburant chez cette pétrolière. Claude Girard, le porte-parole de la Corporation, a indiqué que des camionneurs s'installeront aux abords des stations-service, histoire d'encourager les consommateurs à suivre le mouvement. Il insiste cependant pour dire qu'ils n'organiseront pas de blocus. « Il s'agit d'une action plus pacifique que rigoureuse. Le tout se fera dans la légalité. »

Hier, lors du point de presse de la Coalition à la mairie de Jonquière, on retrouvait des représentants syndicaux (CSN-CEQ-FSSA-SNEAA-CSD-FTQ...) et les députés bloquistes Jocelyne Bujold, de Jonquière, et Stéphan Tremblay, de Lac-Saint-Jean. Il s'agit d'une implication volontaire de leur part. Il n'y avait aucun représentant du Parti québécois.



PHOTO PIERRE McCANN, La Presse ©

Petro-Canada est la première cible de la grogne des consommateurs face à la hausse vertigineuse du prix de l'essence.

Les membres de la Coalition ont ciblé Petro-Canada en raison du symbole national que représente la pétrolière. « Même si les essences Petro-Canada sont alimentées en carburant par du pétrole canadien, rappelle Daniel Giguère, les

consommateurs doivent contribuer à la taxe d'accise de 0,10 cents le litre, sauf en Alberta. Selon Claude Girard, la survie des camionneurs est en jeu si le prix du carburant ne baisse pas. »

La Coalition continuera à se bat-

tre tant et aussi longtemps qu'elle n'aura pas obtenu gain de cause. Elle espère que le mouvement de boycott s'étende maintenant à l'échelle nationale.

« Petro-Canada comprend bien mal la stratégie de la coalition », a

commenté un porte-parole de l'entreprise, Andrew Pelletier. « L'entreprise ne vendra pas ses produits en bas du prix coûtant et le boycott n'est pas quelque chose qui influence une compagnie », a-t-il expliqué.

« Notre marge, a-t-il poursuivi, n'a jamais changé et ce n'est pas juste que nous soyons ciblés par un boycott. Ce n'est pas la façon de faire changer les choses. »

Rappelant que la marge de bénéfice sur le chiffre d'affaires a été d'un pour cent en 1999, ce dernier déplore qu'une coalition d'une région donnée essaie de modifier le prix de l'essence, alors que le problème est mondial et relève plutôt des producteurs de pétrole.

Prudent, Andrew Pelletier reconnaît cependant la légitimité d'une coalition de consommateurs de revendiquer une baisse des prix, mais « il est malheureux, dit-il, qu'on lance un appel au boycott d'une seule pétrolière pour s'attaquer à un phénomène mondial. »

M. Pelletier admet qu'il est difficile pour les résidents des régions éloignées d'encaisser les hausses actuelles du prix de l'essence, parce qu'ils sont prisonniers de leur véhicule. Ils n'ont pas d'autres options comme les Montréalais, qui sont desservis par un système d'autobus, de métro et de trains de banlieue.

Le porte-parole de Petro-Canada rappelle que les gouvernements fédéral et provincial ont greffé une taxe de 51 % au prix de l'essence, alors que le prix du brut équivaut à 31 % du prix à la pompe.

+

Santé

Registres de vaccination: à pas de tortue

Le projet, qui a vu le jour il y a neuf ans, progresse lentement à cause de sa complexité

ANDRÉ PRATTE

En 1991, un groupe de travail du Comité d'immunisation du Québec recommandait la mise en place de registres informatisés regroupant les dossiers vaccinaux de tous les Québécois. Neuf ans plus tard, ces registres, considérés comme essentiels par les responsables de la santé publique, n'ont toujours pas vu le jour.

Dans le milieu de la santé, certains manifestent des signes d'impatience. « C'est un dossier qui progresse, mais on ne peut pas dire que ça progresse à toute vitesse. Nous sommes plus avancés qu'il y a 15 ans, mais quand on pense à ce dont nous avons besoin... », laisse tomber l'épidémiologiste Gaston De Serres, de la direction de la santé publique de Québec.

Que s'est-il passé? Incurie? Compressions budgétaires? Apparemment, non. Pour l'essentiel, si ce dossier a cheminé à la vitesse de l'escargot, c'est tout simplement parce qu'il s'est révélé d'une complexité inouïe. « Ça avance difficilement, mais il y a de l'espoir », affirme Odette Leduc, responsable du dossier à la direction de la santé publique de la Montérégie.

Plusieurs CLSC ont déjà informatisé les dossiers vaccinaux de leurs patients. Dans certaines régions, ces dossiers ont été centralisés, de sorte que, de n'importe quel CLSC de la région, on peut vérifier si et quand tel patient a été vacciné. Mais partout, ces registres sont incomplets, certains CLSC et cabinets de médecins n'y participant pas.

L'absence de registres complets à l'échelle de la province pose plusieurs problèmes. D'abord pour le patient. Si son carnet de vaccination est incomplet ou perdu, une situation fréquente, on risque de lui administrer des doses de trop. Plus important, si jamais on découvrirait un lot de vaccins contaminés ou trop faibles, il serait très difficile de retracer à qui ils ont été injectés.

La mise en place de banques régionales informatisées permettrait en outre aux autorités de disposer de statistiques complètes, à jour et facilement accessibles sur la couverture vaccinale de la population. À l'heure actuelle, les seules données qui existent viennent d'enquêtes ponctuelles dont la précision est limitée.

« Il est essentiel d'avoir des don-

nées fiables de manière continue pour pouvoir intervenir là où c'est nécessaire, au lieu d'avoir des données globales qui ne disent rien », souligne Nicole Bouliane, de la direction de la santé publique de Québec.

L'an 2000

De 1993 à 1995, le ministère de la Santé et les régies régionales ont travaillé à la conception d'un projet de registres vaccinaux. Mais ce projet s'est vite heurté à une réalité incontournable: le vieux système informatique des CLSC ne passerait pas l'an 2000. Toutes les énergies ont donc dû être consacrées à la conception d'un nouveau système. Celui-ci vient d'être implanté.

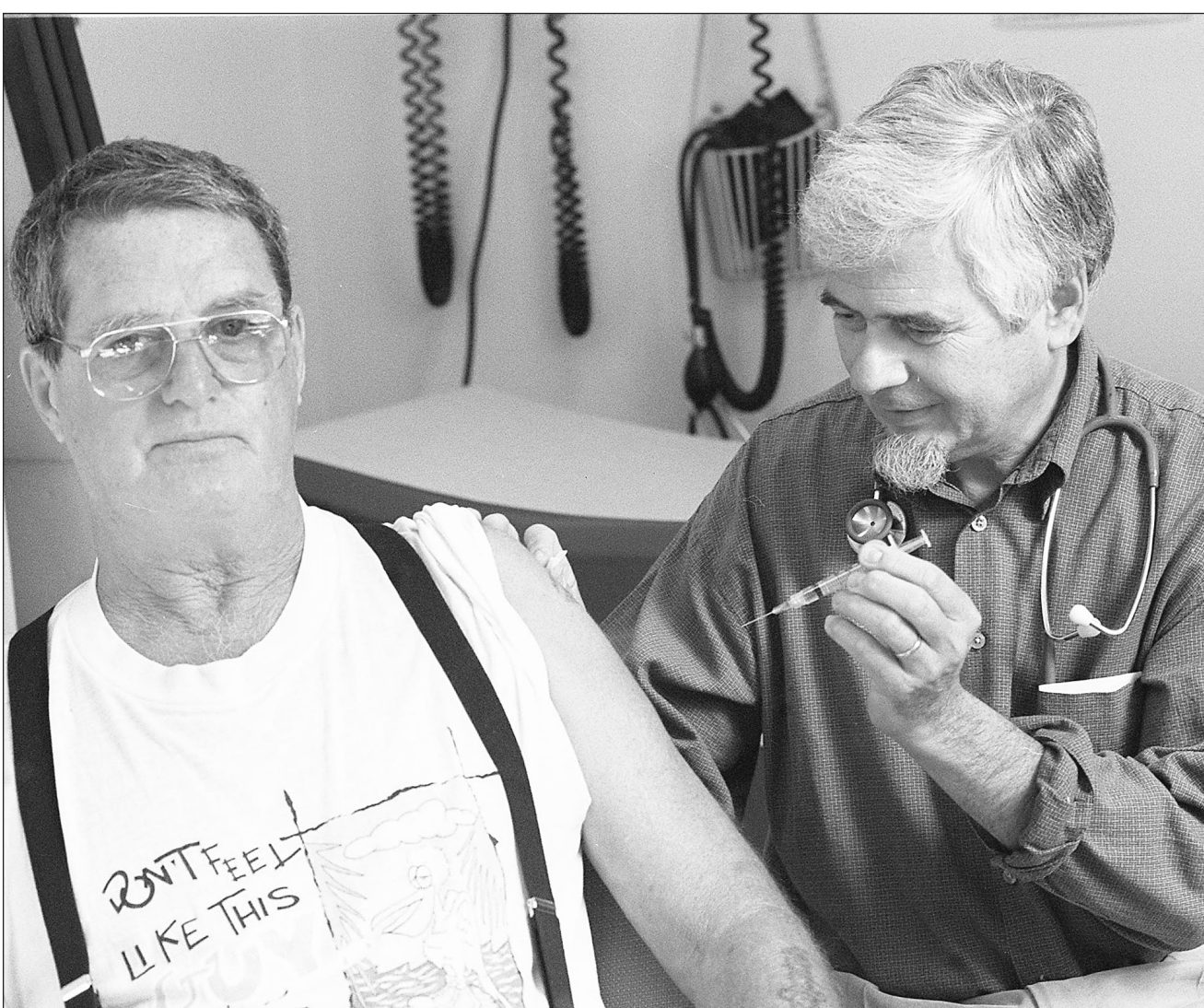
Malgré d'inévitables bogues, tous les CLSC devraient être en mesure d'ici quelques mois d'enregistrer chaque vaccin administré par leur personnel. C'est bien, mais ce n'est que la première étape. Reste à transmettre ces données à la direction de la santé publique de la région. Ici, il faudra trouver un moyen de satisfaire aux très strictes exigences légales en matière de confidentialité de renseignements personnels.

Longue haleine

Il faudra ensuite régler un problème encore plus épineux: comment intégrer au registre régional les dossiers des nombreuses personnes vaccinées en cabinet privé? Comme chaque cabinet a son propre système informatique, le gouvernement se demande comment s'y prendre.

Au Manitoba, seule province à disposer d'un registre centralisé, on passe par le système de facturation des médecins. Mais au Québec, « il n'y a pas de code de facturation pour la vaccination, remarque John Carsley, responsable de l'Unité des maladies infectieuses à Montréal. Si on veut emprunter cette avenue, il faudra négocier avec les fédérations de médecins, s'entendre sur un tarif, identifier les codes. C'est un travail de longue haleine. »

Quand les recommandations faites en 1991 seront-elles devenues réalité? M. Carsley croit que ce sera au plus tard en 2005, et peut-être avant. Riches de l'expérience passée, d'autres hésitent à avancer une date, se contentant de parler « des prochaines années ».



PHOTOTHÈQUE, La Presse

Un homme se faisant vacciner contre le pneumocoque au centre hospitalier Angrignon, en octobre 1999. Il n'existe toujours pas de registre complet de vaccination à l'échelle de la province.

Très en retard partout au pays

ANDRÉ PRATTE

« Nous sommes très en retard. » Nous, le Québec? Non. Nous, le Canada. Celle qui dresse ce constat est la docteure Arlene King, chef de la division de l'immunisation de Santé Canada. À l'heure actuelle, seules deux provinces, le Manitoba et la Saskatchewan, disposent d'un registre de vaccination digne de ce nom. Les systèmes des autres provinces en sont à divers stades de développement.

Les provinces canadiennes se sont donné comme objectif commun d'avoir en place des registres régionaux ou provinciaux en 2003. Des registres informatisés qu'Ottawa rêve de voir communiquer entre eux pour constituer une sorte de banque de données nationale. En 2003, est-ce réaliste? « C'est une très bonne question, répond la docteure King. Nous aime-

ries qu'au moins les outils de base soient en place. Les registres seront-ils en opération? C'est une autre histoire. »

Aux États-Unis, la situation n'est pas différente. « C'est toujours plus compliqué que prévu », dit Robert Linkins, responsable du dossier au National Immunization Program. Comme au Canada, on travaille à constituer des registres régionaux depuis le début des années 90. À l'heure qu'il est, un tiers des enfants américains sont inscrits à de tels registres, mais la situation varie beaucoup d'un État à l'autre. Le gouvernement américain a fixé comme objectif que tous les enfants soient inscrits en 2010.

Gros sous

Pourquoi les progrès sont-ils si lents? Pour les mêmes raisons que chez nous: difficulté d'intégrer les données venant d'institutions pri-

vées très diverses, craintes quant à la confidentialité des dossiers médicaux... et coûts élevés. Washington a dépensé 178 millions au cours des cinq dernières années pour encourager le développement de registres régionaux.

Le coût annuel d'opération de tels systèmes (aux États-Unis toujours) est évalué à 78 millions. Les promoteurs des registres affirment que ceux-ci permettraient d'économiser 114 millions par an, notamment grâce à d'importantes économies de temps pour le personnel du réseau de santé.

■ Pierre Foglia est en vacances. La publication de sa chronique reprendra le mardi 11 avril.

Un vaccin contre le cancer efficace en laboratoire

Agence France-Presse WASHINGTON

Un vaccin expérimental visant une enzyme commune à de nombreux types de tumeurs cancéreuses, la télomérase, pourrait renforcer les défenses immunitaires et permettre à l'organisme de lutter contre la maladie, indique une étude à paraître mardi dans les *Proceedings of the National Academy of Science* (PNAS).

La télomérase est une substance connue pour maintenir les chromosomes à une longueur normale lors de la division des cellules, mais elle joue également un rôle dans la formation de tumeurs, permettant à certaines cellules de devenir immortelles.

Deux équipes, de l'Université de Californie à San Diego et de l'Institut Pasteur à Paris, ont prouvé in vitro et sur des souris l'efficacité d'un vaccin qui a renforcé l'action de certains lymphocytes ou globu-

les blancs. Ceux-ci ont détruit des cellules cancéreuses en utilisant comme cible la télomérase, notent les auteurs de l'étude.

« Dans le cancer, le système immunitaire s'affaiblit de plus en plus et devient rapidement inefficace contre les cellules malignes », a noté l'un des auteurs de l'article, le Pr Maurizio Zanetti. « Nous voulions savoir si le système immunitaire des malades du cancer était toujours capable de reconnaître la télomérase et si nous pouvions renforcer une réponse immunitaire en utilisant » cette enzyme dans un vaccin, a-t-il dit.

Les chercheurs ont utilisé un tel vaccin in vitro en utilisant des cellules du sang de patients atteints du cancer de la prostate et ont constaté que l'action des lymphocytes contre les cellules malades était accrue.

Le feu vert sur le clonage humain n'est pas acquis

Agence France-Presse LONDRES

Le ministère de la Santé britannique a indiqué hier qu'il attendait un rapport d'experts, qui devrait être remis « dans quelques semaines », avant toute décision sur une éventuelle autorisation du clonage d'embryons humains à des fins de recherche médicale.

Le ministère, interrogé par l'AFP, a qualifié de « spéculation » toute information préjugant de la décision finale du gouvernement.

Selon l'édition d'hier du quotidien conservateur *The Daily Telegraph*, le gouvernement de Tony

Blair devrait donner son feu vert au clonage humain, sur la base du rapport d'experts concluant que ses avantages potentiels pesaient davantage que les questions éthiques.

Un éventuel feu vert du gouvernement britannique au clonage humain constituerait une première mondiale.

Une firme britannique qui avait contribué au clonage de la brebis Dolly, premier clone d'un mammifère adulte produit à partir d'une cellule adulte, a annoncé à la mi-mars le premier clonage de cinq porcelets, réalisé selon la même méthode.

À ce prix-là, pourquoi se contenter d'une berline ordinaire? Pourquoi ne pas s'offrir l'ingénierie supérieure des moteurs BMW qui permettent une puissance à tous les régimes, sur l'autoroute, en ville ou à la campagne? Pourquoi ne pas compter sur une technologie de sécurité routière qui fait de la 323i le modèle de l'industrie? À ce prix-là, pourquoi ne pas s'offrir le pur plaisir de conduire? Pourquoi ne pas s'offrir une vraie star? Chez vos concessionnaires BMW du Grand Montréal.

N'oubliez pas: l'entretien 3 ans ou 60 000 km est toujours inclus.*

Montréal BMW Canbec 4090, rue Jean-Talon Ouest Montréal (514) 731-7871 www.bmwcanbec.com	Laval Boulevard St-Martin Auto 1430, boul. St-Martin Ouest Chomedey, Laval (450) 667-4343 / (514) 343-3412 www.bsmauto.com	Banlieue Ouest Automobiles Jalbert 16710, Route Transcanadienne Kirkland (514) 695-6662 / (514) 343-3413 www.jalbert-auto.qc.ca	Rive Sud Park Avenue BMW 8755, boul. Taschereau Ouest Brossard (450) 445-4555 Montréal (514) 875-4415 www.complexauto.com
---	---	--	--

Offre valable sur le modèle 323i 2000 neuf, manuel 5 vitesses, de base. Les taux de location sont ceux offerts exclusivement par les Services financiers BMW et sont disponibles auprès des concessionnaires participants, conditionnellement à l'approbation de crédit. Les mensualités de 399\$ sont basées sur un contrat de crédit-bail à terme de 36 mois, avec un versement initial ou une valeur de reprise minimum de 6660\$. Valeur résiduelle garantie de 21899\$. Des frais de 0,15\$ du km s'appliquent sur la portion du kilométrage excédant 20 000 km par année. Premier versement et dépôt de sécurité exigés. Fret, transport et préparation en sus. Consultez votre concessionnaire BMW du Grand Montréal pour connaître tous les détails. Cette offre prend fin le 30 avril 2000. Photo à titre indicatif seulement. Certains options démontrées ne sont pas offertes sur le modèle de base. *Intervalles d'entretien recommandés par BMW pendant 3 ans ou 60 000 km.

Mensualités
399\$



2846561

COMPTES IMPAYÉS?

Nous récupérons les sommes qui vous sont dues.
Aucun déboursé de votre part ;
frais payables à même les sommes perçues.
Appelez-nous sans engagement ni frais.



GRÉGOIRE PERRON, avocats
 84, rue Notre-Dame ouest, 5e étage
 Montréal (Québec) H2Y 1S6
 téléphone : (514) 285-6441
 sans frais : (888) 285-6441
 télécopieur : (514) 285-8589

2846519



Votre voiture est prête!



PHOTO THÉÂTRE ARMAND TROTTIER, La Presse ©

Les policiers Marcel Brodeur et Pierre-Yves Deragon, de la Sûreté du Québec, ont été reconnus coupables d'entrave à la justice en décembre dernier.

Représentations sur sentence des deux policiers accusés d'entrave à la justice

Presse Canadienne
GRANBY

Douze mois de prison ferme ou 18 mois de détention à purger dans la collectivité. Voilà ce qu'a demandé hier la Couronne lors des représentations sur sentence des policiers de la Sûreté du Québec (SQ) Pierre-Yves Deragon et Marcel Brodeur, reconnus coupable d'entrave à la justice par un jury en décembre.

« Leurs gestes ont éclaboussé tous les policiers au Québec, a lancé M^e Josée Grandchamp, lors de sa plaidoirie. À cause d'eux, il y a des gens aujourd'hui qui ont moins confiance au système de justice. C'est ça le crime ! »

La Couronne a demandé la même peine pour les deux policiers parce qu'ils ont tous les deux tenté de camoufler l'état d'ébriété de Sophie Brodeur, lorsqu'elle a été impliquée dans un accident de la route qui a fait trois blessés graves le 1^{er} janvier 1997.

Succédant à la Couronne, l'avocat de Marcel Brodeur, M^e Eugène Bachand, a plaidé en faveur de la libération inconditionnelle de son client. Cette peine le dispenserait d'un casier judiciaire.

« Le seul tort de Marcel Brodeur, c'est d'être le père de sa fille », a argué M^e Bachand, en soulignant que son client n'était pas en fonction lors des événements.

Pour justifier la peine qu'il demande, M^e Bachand a pris pour exemple le célèbre cas de Gilbert Rozon, qui a été absous par un juge parce qu'il avait suffisamment payé par l'abondante médiatisation dont il a été l'objet.

« Mon client, qui a été un honnête policier pendant 28 ans, a fait les frais d'une médiation foireuse et à outrance », a déploré

l'avocat, en brandissant la copie d'un article d'un quotidien montréalais où le nom de Marcel Brodeur avait remplacé par erreur celui du père de Jean-François Cloutier.

Aux prises avec deux versions contradictoires concernant l'accident de sa fille, M. Brodeur a agi en tant que père de famille, selon l'avocat. « Quel père de famille n'aurait pas tenté d'avantager son enfant ?, a-t-il demandé, en s'adressant au juge. Est-ce un crime d'être le père de quelqu'un ? Chez les Brodeur, on ne cultive pas le mensonge. »

M^e Bachand a également minimisé les conséquences de l'usage du faux rapport. « Les gestes de M. Brodeur n'ont eu aucun effet sur le dossier de Sophie Brodeur », a-t-il argué.

Prônant l'avis contraire, la Couronne a souligné que le crime est d'autant plus grave qu'il a été commis par des policiers et qu'il porte atteinte au fondement même du système judiciaire. « Messieurs Brodeur et Deragon ont abusé de la situation de confiance dont ils jouissaient » en utilisant un faux rapport, selon la Couronne.

« Si on n'est plus capable de croire les rapports qui nous sont soumis par des policiers, on a un problème ! Il faut lancer un message clair à tous ceux qui seraient tentés de faire la même chose », a déclaré M^e Grandchamp, en s'adressant au juge Raynald Fréchette.

Pour justifier l'incarcération des deux policiers, la Couronne a cité en exemple la Cour d'appel d'Ontario qui a imposé une peine de trois ans de pénitencier à un policier reconnu coupable d'entrave à la justice et de voies de fait.

L'avocat de Marcel Brodeur a repris tous les exemples de jurisprudence de la Couronne, prétendant qu'aucun d'eux ne pouvait s'appliquer au cas de son client.

M^e Tom Walsh, l'avocat de Pierre-Yves Deragon, devrait présenter ses arguments demain. Ceux-ci devraient clore les représentations. La sentence finale devrait être dévoilée d'ici quelques semaines.

Uniroyal Tiger Paw ASC

44.95\$
UN PRIX SANS MAUVAISE SURPRISE
P155/80R13

INCLUS! Pose, valve et équilibrage

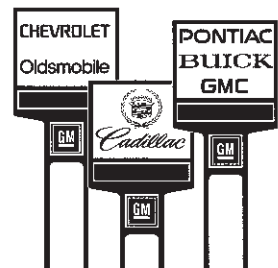
Les plus grandes marques de pneus à prix très compétitifs!
BFGOODRICH / MICHELIN / UNIROYAL / GOODYEAR / BRIDGESTONE / FIRESTONE

Freins DuraStop^{mc} (avant)* À partir de 119.95\$	Cire « Jet Glaze » (500 ml) 4.99\$	Balais essuie-glace d'été « Toute Saison Plus » De 7.99\$ À 12.99\$	
Vidange d'huile** incluant une inspection en 15 points 28.95\$	Nettoyeur universel (500 ml) 2.99\$	Nettoyant pour tissus (350 ml) 4.99\$	Inspection en 35 points incluant 500 g de nettoie-vitres 54.95\$

GM

Service Goodwrench

Bien fait. À temps.



Ces offres s'appliquent à la plupart des voitures ou camionnettes GM. Voir les conditions chez les concessionnaires participants. Toutes taxes et droits en sus. Prix en vigueur jusqu'au 30 juin 2000. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. *À l'exception des Corvette. **À l'exception des Corvette et des camions à moteur diesel. Pour plus de détails, voyez votre concessionnaire du Service Goodwrench de GM ou composez sans frais le 1 800 463-7483 ou visitez notre site internet au www.gmcanada.com.

Forfait Vieux-Québec

partir de **99\$***

par chambre, d'après taxes en sus

HÔTEL Manoir Victoria

CACHET UNIQUE SERVICES RECHERCHÉS

44, Côte du Palais
Vieux-Québec (Québec) Canada G1R 4H8
Tél.: (418) 692-1030 Téléc.: (418) 692-3822
www.manoir-victoria.com admin@manoir-victoria.com

Valable jusqu'au 30 avril 2000. *Non valide les 4, 5, 10, 11 et 12 février 2000 **1 800 463-6283**

VEUILLEZ DÉCOUPER ET EXPÉDIER AVEC VOTRE DON DÈS MAINTENANT

REPAS COMPLET POUR PÂQUES—1,97\$

Nous avons besoin de votre aide pour servir des milliers de repas chauds ainsi que d'autres services essentiels durant la période de Pâques aux personnes démunies, sans abri et qui souffrent dans la région de Montréal.

Avec 1,97\$ seulement, vous pouvez procurer un repas chaud et d'autres services vitaux qui pourraient être le point de départ pour une nouvelle vie.

S'il vous plaît, aidez-nous à donner de la nourriture et des soins aux personnes démunies, sans abri et qui souffrent. Postez votre don dès maintenant.

19,70\$ pour aider 10 personnes
 39,40\$ pour aider 20 personnes
 59,10\$ pour aider 30 personnes
 78,80\$ pour aider 40 personnes

Adresse _____

Ville/Prov./Code postal _____

Pour paiement par Visa/MasterCard, veuillez appeler au (514) 935-7729
Les montants mentionnés sont des coûts moyens et comprennent les frais de préparation et de service des repas. Un reçu d'impôt vous sera expédié.

1490, Saint-Antoine Ouest, Dép. 49374
Montréal (Québec) H3C 1C3

Gertrude Kastner déboutée

Les électrochocs étaient usuels dans les années 50

CHRISTIANE DESJARDINS

Gertrud Kastner a perdu la poursuite de plus de quatre millions qu'elle a intentée à l'hôpital Royal Victoria et au Procureur général du Canada pour des traitements psychiatriques agressifs reçus en 1953.

Bien qu'il convienne que la vie de cette femme est extrêmement triste, presque une « histoire d'horreur », le juge Richard Nadeau, de la Cour supérieure, estime que l'hôpital n'en est pas responsable. Après avoir examiné toute la preuve, il conclut que M^{me} Kastner souffrait de schizophrénie quand elle a été admise au Allan Memorial Institute, le pavillon psychiatrique de l'hôpital Royal Victoria, en 1953. Pendant deux mois, elle y a reçu divers traitements, dont des séries d'électrochocs et des comas provoqués. Selon le juge, ces traitements étaient d'usage courant à l'époque. Dans les années 50, on expérimentait toutes sortes de choses dans l'espoir de vaincre les maladies mentales.

M^{me} Kastner, aujourd'hui âgée de 65 ans, alléguait que c'était ces traitements qui avaient détruit sa vie. Elle affirmait avoir été comme une souris de laboratoire aux mains du Dr Ewin Cameron, un

éminent psychiatre, directeur de l'Allan Memorial, qui a entrepris des expériences de lavage de cerveau financées par la CIA, comme on devait le découvrir plus tard.

Les traitements du Dr Cameron, a fait valoir M^{me} Kastner, avaient effacé de sa mémoire 20 ans de sa vie, en plus de la faire retomber en enfance pendant certaines périodes. Un jour, alors qu'elle était âgée d'une vingtaine d'année et qu'elle était chez sa soeur jumelle, elle s'était mise à sucer son pouce, à parler en bébé et avait uriné sur le plancher. D'autre part, le cocktail de médicaments auquel elle avait été habituée a entraîné une dépendance dont elle n'a pu se départir que vers le début des années 80.

Selon elle, ce n'est qu'en 1992, en lisant un article dans un journal qui traitait des expériences du Dr Cameron, qu'elle s'est rendu compte qu'elle aussi avait été victime de ce médecin. Ce qui a entraîné ses poursuites contre le gouvernement et l'hôpital.

Il convient de souligner que le Dr Cameron a effectivement fait des expériences de lavage de cerveau sur certains patients qui lui étaient confiés, vers la fin des années 50 et le début des années 60. Le gouvernement canadien a d'ailleurs versé 100 000 \$ à certaines de ces victimes reconnues. L'indemnité a toutefois été refusée à M^{me} Kastner, puisqu'on a estimé qu'elle n'était pas une victime du Dr Cameron.

Le juge note lui aussi que les traitements que M^{me} Kastner a reçus sont loin d'être aussi graves que ceux d'une victime reconnue de Cameron. Linda Macdonald, une chanteuse classique qui avait gagné des prix dans des compétitions nationales, avait reçu plus de 100 électrochocs et avait été soumise à un coma provoqué de 86 jours, pendant lesquels on lui faisait écouter les mêmes mots et les mêmes phrases continuellement. Libérée au bout de six mois, elle ne reconnaissait plus son mari ni son jeune enfant, ne savait plus lire ni écrire, et il a fallu la réentraîner à aller à la toilette.

Le juge n'a pas cru de nombreuses parties du témoignage de M^{me} Kastner. D'autre part, comme elle a intenté sa poursuite en 1995, soit 42 ans après les traitements, il conclut qu'il y avait prescription à plu-



PHOTO D'ARCHIVES

Gertrud Kastner, une vie misérable, engendrée vraisemblablement par la maladie mentale, estime la cour.

seurs égards. Compte tenu de la femme, il la dispense toutefois de situation particulière de cette payer les frais judiciaires.

Un médecin infecté par le VIH poursuit l'Université McGill

CHRISTIANE DESJARDINS

Un médecin de 38 ans qui affirme avoir contracté le sida en se piquant accidentellement le pouce avec une seringue souillée vient d'intenter une poursuite d'un million de dollars contre le Centre hospitalier universitaire McGill.

Au moment des faits, en 1997, Warren J. Winkelman, médecin d'origine américaine, était un éminent dermatologue spécialisé dans le traitement des maladies de peau reliées au sida. Il cumulait les fonctions de directeur de la clinique d'immunothérapie du Centre universitaire de santé McGill (qui regroupe l'Hôpital général de Montréal et Royal Victoria), de même que celle d'assistant-professeur à l'Université McGill.

Selon les faits allégués dans les documents déposés au palais de justice de Montréal, après avoir fait une injection à un patient atteint du sida, le 8 août 1997, le médecin a voulu jeter l'aiguille souillée dans le bac prévu à cet effet. Mais comme le bac était déjà plein, l'aiguille aurait rebondi et piqué son pouce gauche.

En état de choc, le médecin aurait demandé à l'infirmière présente pourquoi le bac n'avait pas été vidé ? « Ah, ils ne le vident jamais quand ils sont supposés, et j'ai toujours de la difficulté avec eux quand je les appelle pour venir le vider », aurait répondu l'infirmière.

Quoi qu'il en soit, conscient du danger extrême de cet incident, le médecin s'est immédiatement lavé les mains et a voulu connaître le protocole en cas d'accident du genre. Per-

sonne ne savait où trouver le protocole. Il s'est rendu à la salle d'urgence pour expliquer son problème et chercher le protocole. L'infirmière au triage ignorait où se trouvait le document en question. Elle a alors avisé le médecin de garde, le Dr Papenburg, et lui a expliqué l'incident qui venait d'arriver. « I dont give a shit. Je ne sais pas où est le protocole, cherchez-le, je n'ai pas le temps », aurait répondu le médecin.

C'est le Dr Winkelman qui aurait finalement trouvé le précieux document derrière un dévidoir à essuie-tout, au-dessus d'un lavabo, dans la salle des urgences.

Le médecin a subi le même jour un test du sida, qui s'est avéré négatif. Conformément au fameux protocole, il a aussi pris un cocktail de médicaments, dont l'AZT, le 3-TC et le Crixivan, et ce pendant six semaines.

Au bout de quelques mois, il a subi un autre test du sida. Le pire cauchemar du médecin s'est avéré : le test était positif. Un second test effectué par la suite a confirmé ce terrible résultat.

Le Dr Winkelman est retourné aux États-Unis pour être près de ses parents, alléguant-il. En septembre dernier, il a dû cesser de travailler. Il gagnait alors 175 000 \$ par année dans une clinique médicale de New York, et il était sur le point de doubler et même tripler son salaire, puisqu'il devait devenir associé dans cette clinique. D'autre part, aux États-Unis, il doit payer ses frais médicaux.

Le médecin signale qu'il aurait voulu s'entendre à l'amiable avec McGill, et déplore qu'on n'ait pas donné suite à ses missives. C'est pourquoi il a entrepris cette poursuite. Selon lui, l'accident est dû à la grossière négligence de l'hôpital universitaire.

Rayonnement: les portables « mains libres » seraient pires

Agence France-Presse LONDON


Les kits « mains libres » pour téléphones portables pourraient augmenter le niveau des ondes transmises vers le cerveau, a averti hier l'Association britannique des consommateurs.

Des chercheurs ont établi que deux systèmes qu'ils ont testés agissaient comme des antennes et canalisaient trois fois plus de rayonnements vers le cerveau des utilisateurs.

Les deux kits testés s'adaptent au téléphone de type Philipps Savvy et à l'Ericsson A101-85.

Les possibles effets nocifs du téléphone mobile sur la santé restent un sujet controversé et les scientifiques sont partagés à ce sujet. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) mène notamment une étude sur le sujet dont la conclusion est attendue pour 2003.

Profitez de nos largesses.



new balance

Modèle	Catégorie	2A	B	D	2E	4E
M803AT	Tout terrain-homme					
M702GM	Course-homme					
MX680WB	Multisports-homme					
MX607WN	Multisports-homme					
WW554WN	Marche-femme					

En magasin Disponible dans certains magasins ou sur commande

Certains modèles pour hommes disponibles en pointure 6 à 20 pour femmes 5 à 13

sports experts

Options Affaires

Venez pour vos affaires. Restez pour votre plaisir.

Un rabais de 50% pendant les fins de semaine, plus une option supplémentaire quand vous utilisez votre carte American ExpressSM



CHOISISSEZ VOTRE DESTINATION

Hotels & Resorts Inter-Continental^{MD}
A PARTIR DE 209 \$
Montréal, Canada 209 \$
Toronto, Canada 239 \$

Hotels & Resorts Crowne Plaza^{MD}
A PARTIR DE 139 \$
Edmonton, Alberta Canada 139 \$
Montréal, Québec Canada 169 \$
Ottawa, Ontario Canada 159 \$
Toronto-Toronto Centre, Ontario Canada 239 \$
Toronto East-Don Valley, Ontario Canada 129 \$
Vancouver, Colombie-Britannique Canada 159 \$
Winnipeg, Manitoba Canada 139 \$

CHOISISSEZ UN HÔTEL

INTER-CONTINENTAL
HOTELS AND RESORTS

CROWNE PLAZA
HOTELS RESORTS

Un service primé pour satisfaire les voyageurs internationaux les plus exigeants dans nos 140 hôtels dans 75 pays et 6 continents. Pour vos réservations, adressez-vous à votre agent de voyages, visitez notre site web ou téléphonez sans frais au :

1-800-327-0200 E.-U./CANADA

Demandez Options Affaires. www.interconti.com

Avec ses 150 hôtels dans le monde entier, son attention personnalisée, son expérience de premier ordre et ses prix attrayants, Crowne Plaza est le choix des voyageurs judicieux. Pour vos réservations, adressez-vous à votre agent de voyages, visitez notre site web ou téléphonez sans frais au :

1-800-2CROWNE E.-U./CANADA

Demandez Options Affaires. www.crowneplaza.com

CHOISISSEZ UNE OPTION

Si vous prolongez votre séjour, vous aurez une chambre à moitié prix le vendredi et le samedi. Personnalisez votre séjour avec cette option ou une des autres options suivantes. Vous ferez une bonne affaire.

- Prolongez votre séjour jusqu'à deux nuits durant une fin de semaine au tarif Options Affaires*
- Un surclassement pour chambre-affaires, chambre-salon, Club Inter-Continental ou Crowne Plaza Club
- Petit déjeuner complet**
- 500 milles de boni additionnels de Grand voyageur ou 2 000 points de boni additionnels Priority Club***

CHOISISSEZ UNE DEUXIÈME OPTION

Quand vous prolongez votre séjour, utilisez votre carte American Express; en plus d'une autre option de votre choix, vous recevrez jusqu'à deux nuits durant une fin de semaine avec un rabais de 50%. La carte American Express est acceptée avec fierté dans tous les hôtels Crowne Plaza et Inter-Continental du monde entier.



Les tarifs sont indiqués par chambre pour une ou deux personnes; ils peuvent varier selon le jour d'arrivée. Les prix sont indiqués en \$ CDN; ils sont en vigueur du 27 mars 2000 au 26 mai 2000. Des périodes d'exclusion sont prévues. Les taxes et les frais de service sont en supplément. Les réservations doivent être faites à l'avance. Le nombre des chambres disponibles pour cette promotion est limité. Le taux de change des frais de carte de crédit n'est pas garanti après le départ. L'option doit être choisie au moment de la réservation; si une option n'est pas disponible lors de l'arrivée, une autre sera offerte. *50% de rabais pour les nuits durant les fins de semaine; le nombre des chambres à rabais disponibles est limité. Jusqu'à deux nuits durant la fin de semaine pour un même séjour avec remise de 50% des Options Affaires. Pour donner droit au rabais de 50%, le vendredi ou le samedi et le samedi, le séjour doit comprendre le nuit du jeudi au jeudi ou jeudi au vendredi normal. Pour donner droit à la remise de 50% le samedi et le dimanche, le séjour doit comprendre la nuit du lundi au lundi Options Affaires normal. La remise est accordée lors du départ. Le rabais de 50% n'est pas accordé pour les réservations de dimanche ni pour les séjours de plus de sept nuits; il n'est pas disponible dans les Villégiatures. **Petit déjeuner pour une ou deux personnes par nuit, dans un restaurant désigné. ***Pour avoir droit aux points du Priority Club, le client doit en être membre. Dans un hôtel Crowne Plaza, le client doit être membre du Priority Club pour avoir droit aux milles boni de récompense offerts pour les lignes aériennes participantes; si les milles boni de récompense ne sont pas disponibles à la ligne aérienne choisie par le client, il recevra des points Priority Club. Vos milles ou points seront attribués à votre compte dans un délai de 6 à 8 semaines. Les points et les milles sont attribués selon les conditions standard du Priority Club et des programmes fréquents voyageurs des lignes aériennes. Pour devenir gratuitement membre du Priority Club, téléphonez au 1-800-272-9273. La promotion est nulle là où elle est interdite par la loi. La promotion n'est pas offerte aux groupes ni en même temps qu'une autre offre promotionnelle. D'autres restrictions peuvent être applicables. ©2000 Bass Hotels & Resorts, Inc. Tous droits réservés. Les exploitants et/ou propriétaires de la plupart des hôtels Crowne Plaza sont des personnes indépendantes.

prolongez

vos week-end aux frais de Budget

Louez pendant 2 ou 3 jours cette fin de semaine* et obtenez un jour supplémentaire pour 1 DOLLAR quand vous utilisez votre carte American Express.

En plus, vous recevrez GRATUITEMENT une carte de téléphone prépayée de 30 minutes

Parlez à la carte^{MD} RogersSM AT&T[®] (prix de détail 12,50 \$). Offre valable jusqu'au 12 mai 2000.

Réservations chez Budget 1 800-268-8970

* La journée supplémentaire comprend uniquement les frais de location à la journée. Offre valable dans les comptoirs d'aéroport participants seulement. D'autres modalités s'appliquent. Veuillez mentionner le numéro UO 37300 au moment de la réservation.

Budget

AMERICAN EXPRESS

PARLEZ à la carte

ROGERS COMMUNICATIONS SANS FIL

AT&T

MD Parlez à la carte est une marque déposée de Rogers Wireless Inc.
SM Titulaire d'une licence d'emploi de la marque Rogers Communications Inc.
® Titulaire d'une licence d'emploi de la marque AT&T Corp.
© Amer Bank of Canada, titulaire d'une licence d'emploi de cette marque de l'American Express Company.

Île de Montréal

L'EXPRESS DU MATIN



Du nid-de-poule à votre assiette!

■ Toute personne qui découvrira un nid-de-poule entre le 10 et le 14 avril à l'intérieur des limites de Dorval aura droit à un « cadeau » de six dollars. La personne qui rapportera le plus gros nid-de-poule recevra une somme additionnelle de dix dollars. En plus, à l'occasion du nouveau millénaire, un repas de poulet pour quatre personnes sera offert pour le nid-de-poule ayant le plus de « personnalité ». Pour signaler un nid-de-poule à Dorval, il suffit de composer le 633-4040.

Opération Chauffards

■ La police de la CUM lance pour une troisième année l'Opération Chauffards, qui se tiendra jusqu'au 22 avril. Cette initiative a pour objet de réduire le risque de collisions plus élevé au printemps par une surveillance accrue du comportement des automobilistes à l'égard du Code de la sécurité routière. Les infractions les plus fréquentes sont le non-respect des feux rouges et des arrêts obligatoires, ainsi que la limitation de vitesse, qui sont à l'origine de la moitié des collisions.

Emplois d'été

■ En vertu de son programme Placement carrière-été, la Ville de Montréal embauchera des étudiants durant la saison estivale. Les postes, qui seront affichés jusqu'au 14 avril, s'adressent aux jeunes ayant terminé leur secondaire et à ceux de niveau collégial ou universitaire. Les candidats devront fournir une preuve d'inscription à une institution d'enseignement pour septembre prochain. Pour faire une demande d'emploi, rendez-vous dans un des bureaux Accès Montréal ou au bureau d'emploi de la Ville, au 555, Gosford. La Ville ayant un programme d'accès à l'égalité en emploi, les femmes et les étudiants membres de communautés culturelles sont invités à soumettre leur candidature. Les personnes désirant obtenir des renseignements additionnels, peuvent composer le 872-3000.

Dans un état végétatif

■ Un détenu de 21 ans, Guy Langlois, est maintenu en vie dans un état végétatif dans un hôpital de Montréal après avoir subi une raclée, dimanche, dans l'aile de protection de la prison Rivière-des-Pairies. Emprisonné à Donnacona pour meurtre, Langlois avait été envoyé à ce centre de détention provincial afin de comparaître au palais de justice sous 15 accusations de méfait. Vers 19 h 35, une violente bagarre opposant Noirs et Blancs a éclaté dans l'aile de protection et pas moins de 20 détenus y ont participé. Selon les informations obtenues, Langlois, qui serait un sympathisant des Rock Machine, était l'une des cibles des bagarreurs. Tous les détenus et les gardiens qui se trouvaient dans la section où la bagarre est survenue ont été rencontrés par les policiers de la Sûreté du Québec et au moins un agresseur aurait été identifié.

Remorquage exclusif

■ Depuis le 1^{er} avril, le remorquage des véhicules en panne sur les autoroutes 25 et 19 traversant Laval et continuant sur les ponts Papineau et Pie-IX, ainsi que sur la 440, deviendra exclusif comme sur les autres voies semblables sous la juridiction de la Sûreté du Québec dans la province. Cette modification signifie que lorsqu'un conducteur tombe en panne sur ces routes, il doit absolument faire le *4141 pour appeler une dépanneuse. Il ne peut faire appel au remorqueur de son choix. S'il déroge à cette directive du ministère des Transports, il s'expose à de fortes amendes.

Besoins de 1500 rasoirs jetables

■ La Maison du Père a un urgent besoin de 1500 rasoirs jetables et de 144 contenants de mousse à raser, soit l'équivalent des besoins pour un mois. La douche obligatoire fait partie des règlements de la Maison, car « prendre soin de sa personne est souvent le premier pas d'un sans-abri afin de préserver sa dignité ». Ceux qui veulent faire un don communiquent avec Michel Charbonneau au 845-0168, poste 235.

Le parti de Duchesneau croule toujours sous les dettes

MICHÈLE OUMET

Le parti politique de Jacques Duchesneau, candidat à la mairie de Montréal en 1998, croule toujours sous les dettes.

Selon les états financiers déposés à la Ville hier, Nouveau Montréal a un déficit accumulé de près d'un demi million (466 561 \$). L'ex-chef de police Jacques Duchesneau a refusé de commenter. « Je suis un beau milieu d'une réunion, a-t-il dit sur un ton agacé, je n'ai pas le temps de vous parler ! » L'agent officiel, Jean-Pierre Allaire, de la firme KPMG, n'a pas rappelé *La Presse*, et le directeur général, Pierre Gagnier, a affirmé qu'il n'avait pas les chiffres sous la main et qu'il ne pouvait donc pas en parler.

En 1998, année électorale, Nouveau Montréal accusait un déficit de 368 000 \$. Ses dépenses s'élevaient à 826 000 \$ et ses revenus, à 458 000 \$. En 1999, les dépenses ont diminué de moitié (486 000 \$)

et les revenus ont atteint 388 000 \$, pour un déficit de 98 000 \$. Si on additionne les déficits des deux années, Nouveau Montréal se retrouve avec une dette frisant le demi million.

Le parti de M. Duchesneau a connu une année difficile. Le 23 décembre, deux de ses trois conseillers, Philippe Bissonnette et Germain Prigent, ont claqué la porte, affirmant que leur chef était incompetent et qu'il avait la tête à bien d'autres choses qu'à son parti. Seul Michael Applebaum, conseil-



Jacques Duchesneau

ler de Notre-Dame-de-Grâce, porte toujours les couleurs de Nouveau Montréal au conseil municipal. Sur un total de 51 conseillers.

Peu de gens ont donné de l'argent à Nouveau Montréal. En 1998, le parti avait recueilli 280 000 \$; en 1999, ce chiffre dégringolait à 18 450 \$. Seulement 28 personnes ont donné des montants supérieurs à 100 \$ et parmi la liste des contributeurs, on retrouve six Duchesneau.

Ceux qui s'en tirent mieux

La Coalition démocratique de Montréal, qui a fait élire un seul conseiller en 1998, Marvin Rorand, présente de son côté des états financiers beaucoup plus modestes. En 1999, le parti a dépensé 19 590 \$ et reçu 29 585 \$. Il a donc réussi à dégager un surplus de 9995 \$ qui lui a permis d'essuyer la dette héritée de la campagne électorale. Au total, la Coalition affiche un léger surplus de 744 \$.

De son côté, le RCM, parti officiel de l'opposition, a assaini sa situation financière. Après avoir terminé l'année 1998 avec un lourd déficit de 250 000 \$, il a dégagé un bénéfice de 5300 \$ l'année suivante et sa dette envers les banques a fondu, passant de 60 000 \$ à environ 9000 \$. Le parti de l'ex-maire Jean Doré, Équipe Montréal, croule aussi sous les dettes et seulement huit personnes ont donné plus de 100 \$. En outre, les deux conseillers qui avaient été élus, Helen Fotopulos et Sammy Forcillo, ont quitté Équipe Montréal en décembre pour siéger comme indépendants.

Finalement, c'est le parti du maire Bourque qui s'en tire le mieux. Sorti de la campagne électorale avec une dette de 125 000 \$, l'année 1999 lui a permis de corriger le tir. Équipe Bourque / Vision Montréal ne doit plus que 65 000 \$.

Un Petro-Canada « néo-fifties » au pied du mont Royal...

Pas de prix d'architecture en vue mais un bel effort d'ouverture aux citoyens

MARTINE ROUX

Le nouveau look de la station d'essence Petro-Canada située à l'angle des avenues du Parc et du Mont-Royal, inaugurée en grande pompe vendredi dernier, est loin de faire l'unanimité. Mais à défaut de mériter un prix d'architecture, le commerçant a fait preuve d'ouverture envers les citoyens du quartier.

Côté aménagement, les stations-service n'ont pas la réputation de faire dans la dentelle. Mais faut-il vraiment se réjouir du look vaguement « néo-fifties » de cette nouvelle venue, nichée au pied du mont Royal en plein secteur patrimonial ?

« Ça reste une station d'essence, commente prudemment Helen Fotopulos, conseillère du Mile-End. Il faut dire que le projet de rénovation initial de Petro-Canada, rejeté à l'unanimité par la Commission du développement urbain en 1996, était bien pire. Au moins, l'entreprise a consenti à remplacer l'aluminium blanc par de la brique, par exemple. »

Erik Scott, un résidant du quartier, a participé aux rencontres avec Petro-Canada et a même assisté à l'inauguration, vendredi dernier. « Le projet initial, c'était un horreur, c'était québécois au boutte », rappelle-t-il. Et le résultat final ? Il hésite avant de répondre. « Je suis loin d'être satisfait, mais disons



PHOTO ALAIN ROBERGE, La Presse

La brique a remplacé l'aluminium prévu à la station Petro-Canada située à l'angle des avenues du Parc et du Mont-Royal.

que c'est mieux que la première proposition. Petro-Canada a fait un effort que j'applaudis, mais je ne peux pas aller plus loin. »

En 1996, le projet de Petro-Canada déboulait en même temps que celui de McDonald's, qui reluquait un local de l'autre côté de la rue avec un appétit à la mesure de sa démesure. Il n'en fallait pas plus pour que les habitants du Mile-End montent aux barricades. « Au moins, les citoyens ont réagi et ont réussi à faire reculer de grosses entreprises, poursuit M. Scott. Nous n'avons pas gagné la guerre, mais nous avons gagné une bataille. »

Ce n'est pas tant l'architecture qui dérange que la présence d'une station d'essence au pied de la montagne, estime pour sa part Dinu Bumbaru, d'Héritage Montréal. Mais le terrain est occupé par des stations-service depuis des temps quasi immémoriaux.

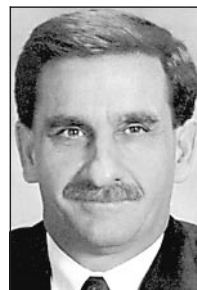
« L'idée d'introduire de la brique et des murs protégeant les piétons est intéressante, dit-il. C'est un effort notable, surtout lorsqu'on constate qu'une station Ultramar à deux pas de là démontre très peu de recherche au plan architectural. Mais la station a été un peu con-

trainte de se soucier de l'architecture puisqu'elle est située dans le site du patrimoine du Mont-Royal. »

Or, M. Bumbaru se demande pourquoi la pétrolière n'a pas fait preuve du même esprit d'initiative pour sa succursale située à l'angle des rues de Lorimier et de Maison-neuve, où elle a démoli la semaine dernière l'ancien bain public Laviolette. « À cet endroit, Petro-Canada va faire une station-service absolument banale alors que beaucoup de visiteurs de la métropole passent par là. »

Têtes d'affiche

■ C'est sous la présidence d'honneur de la comédienne Marie Tifo et d'Yves Séguin, vice-président à la Banque de Montréal, que se tiendra lundi la soirée-bénéfice du Théâtre du Nouveau Monde, une grande fête russe de l'époque des tsars, « Bolchoï rousski prazdnik ». Cocktail dînatoire, ténor russe, musique tzigane et danseurs cosaques animeront cette soirée au cours de laquelle on présentera *La Cersaïe*, d'Anton Tchekhov. Le spectacle sera clôturé par une prestation d'Angèle Dubeau et La Pietà. L'événement, commandité par la Banque de Montréal, Bell Canada et Clarica, devrait permettre de recueillir 150 000 \$.



Yves Séguin

■ Dégustation de vins californiens, jeudi, et soirée gastronomique sous la présidence d'honneur d'Yves Séguin, vice-président à la direction du groupe de sociétés de la Banque de Montréal, le mercredi 26 avril. Organisées au bénéfice de la Fondation des maladies du cœur du Québec, en collaboration avec l'Institut des vins de Californie, ces deux dégustations des derniers crus californiens se dérouleront pour l'une jeudi à l'hôtel Delta du centre-ville (coût : 50 \$), et pour l'autre le 26 avril à l'hôtel Ritz Carlton (coût : 200 \$). Renseignements : 871-1551, poste 287.

■ L'Association du diabète Laval-Laurentides MRC des Moulins organise une soirée-spectacle, qui se tiendra le 13 avril au buffet Lazio (2475, boulevard Saint-Martin Est, à Laval),

sous la présidence d'honneur de Danyel Laporte, bâtonnier du Barreau de Laval. Le tout se déroulera dans une ambiance de début de siècle dernier. Coût : 75 \$. Renseignements : 341-3835.



Ying Chen

■ Dans le cadre de leur Gala du printemps, le Service à la famille chinoise du Grand Montréal et le Centre Sino-Québec de la Rive-Sud ont rendu hommage à l'auteure québécoise Ying Chen, originaire de Shanghai, en Chine, et lauréate de nombreux prix littéraires, dont le prix Québec-Paris. Cynthia Chen, directrice générale des deux organismes sino-québécois a tenu à souligner l'apport de l'auteure à la francisation de la communauté chinoise.

■ Sport et affaires, commanditaires et athlètes seront des questions débattues ce soir par le médaillé olympique Gaétan Boucher et Rosie Edelh, membre de l'équipe olympique de course à obstacles et reporter à CBC, tous deux invités par des étudiants du programme de diplômés d'études supérieures en administration des sports, de la faculté de commerce et d'administration de l'Université Concordia. Le titre de la rencontre est : *Business and Sport: The Athlete's Perspective*. Le tout à lieu à 18 h, au 1550, boulevard de Maisonneuve Ouest, local 407 (4^e étage).



Pierre Fortin

■ L'Association des diplômés de l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal (Réseau gestion UQAM) organise une « conférence duo », avec Hugh Segal, président de l'Institut de recherche en politiques publiques, et Pierre Fortin, professeur d'économie à l'École des sciences de la gestion de l'UQAM, appelés à traiter de fiscalité et de croissance économique, dans le contexte de la mondialisation des marchés, des surplus budgétaires et des enjeux de la nouvelle économie du savoir. Le tout aura lieu le lundi 17 avril, à compter de 11 h 30, au club Saint-James (1145, avenue Union). Coût : 60 \$. Renseignements : 987-3010

■ Guy Rousset, président-directeur général du groupe Dufour vient d'être nommé président du Club des plus belles baies du monde. C'est à titre de représentant de la baie de Tadoussac, membre de ce club qui regroupe près d'une trentaine de sites touristiques uniques au monde, que M. Rousset s'est retrouvé au sein de ce regroupement créé en 1997, pour assurer la protection de sites touristiques naturels et leur promotion.

Adressez vos communiqués à : Têtes d'affiche, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (QC), H2Y 1K9

Actualités

Air France cesse ses vols cargo à Mirabel

La société a décidé l'automne dernier de fermer sa base de fret à Mirabel et d'en ouvrir une à Atlanta

ANDRÉ NOËL

Sans tambour ni trompette, Air France a retiré ses opérations de fret aérien de l'aéroport de Mirabel.

« C'est une preuve de plus que les prévisions optimistes de la firme Aéroports de Montréal (ADM) n'étaient que de la poudre aux yeux », a déclaré hier le maire de Mirabel, Hubert Meilleur.

Lors du transfert des vols internationaux à Dorval, les dirigeants d'ADM avaient promis que l'aéroport de Mirabel connaîtrait une nouvelle vie grâce au fret et aux vols nolisés. En vérité, seules les activités d'entreprises de courrier, comme Fed Ex, connaissent un certain dynamisme, a dit M. Meilleur.

Air France a décidé l'automne dernier de fermer sa base de fret à Mirabel et d'en ouvrir une à Atlanta. La société indiquait dans un communiqué émis depuis Paris que l'offre de fret a progressé de 7 % en Amérique du Nord en 1999, surtout grâce à une forte augmentation des capacités sur les vols passagers.

« Concernant l'offre en Boeing 747 Cargo, stable cette saison, on notera au départ de Paris, la réouverture de l'escale d'Atlanta, avec un à trois vols hebdomadaires selon la période, ajoutait le communiqué. En revanche, la desserte de Montréal est suspendue. »

Mirabel était une plaque tournante pour le fret, a rappelé Marc Laforge, porte-parole d'Air France



La gare de fret qu'Air France a fermée à Mirabel.

PHOTOTHÈQUE La Presse

à Montréal. « Dorénavant, le fret est dirigé vers New York et envoyé par camion à Montréal, lorsque Montréal est la destination, a-t-il ajouté. Une partie du fret est aussi envoyée à Chicago. »

Dans les bonnes semaines, de quatre à cinq vols tout cargo pouvaient se poser à Mirabel, a dit M. Laforge. Mais la décision d'ADM

de concentrer les vols internationaux à Dorval a compliqué les affaires, a-t-il souligné.

« On atterrissait à Mirabel, le fret était envoyé par camions à Dorval, dédouané et entreposé là-bas. Ça n'avait pas de bon sens. J'imagine que, un moment donné, quelqu'un s'est tanné. »

Air France a été une des compa-

gnies qui s'est opposée au transfert des vols internationaux à Dorval, mais elle a perdu la bataille. Air Canada a joué un rôle prépondérant dans cette décision : cette compagnie ne voulait pas déménager sa base d'entretien de Dorval à Mirabel.

Le fret voyage surtout à bord des vols de passagers. Il était donc dif-

ficile pour Air France d'avoir du fret dans les deux aéroports. Par ailleurs, la compagnie s'est associée à Delta Airlines qui est basée à Atlanta.

Le transfert des vols internationaux réguliers s'est fait en septembre 1997. Cette année-là, Mirabel a reçu 150 000 tonnes de marchandises et Dorval, 60 000 tonnes. En 1998, la proportion s'est inversée : 130 000 tonnes se sont posées à Dorval, et 90 000 à Mirabel, a indiqué hier Marco Mingarelli, vice-président d'ADM.

Une bonne partie de ce tonnage, à Mirabel, est en fait du courrier. Plus aucune grande ligne aérienne ne se pose dans cet aéroport pour le fret, hormis Royal Jordanian. Les autres sont Emery World Wide, Bax, Air Cargo Canada et All Canada Express.

« Lors du transfert, les dirigeants d'ADM nous faisaient miroiter la possibilité de recevoir des tonnes de fruits et de légumes, a dit M. Meilleur. Ils ont fait construire deux entrepôts frigorifiques. Selon mes informations, ils sont vides cinq ou six jours sur sept. La plupart des autres entrepôts sont utilisés par des compagnies qui n'ont rien à voir avec le transport aérien, comme Ben Weider. On s'est fait avoir sur toute la ligne. Les dirigeants d'ADM n'ont aucune expertise. La vérité, c'est qu'ils travaillent dans les intérêts d'Air Canada. »

Air France garde ses vendeurs de fret au Québec, mais à Dorval. M. Laforge a dit que peu d'emplois de manutention ont été perdus à la suite de la fermeture des services de fret à Mirabel, mais il ne pouvait pas donner de chiffres.

La résistance au plan d'expansion d'un Métro dans le Plateau s'organise

MICHÈLE OUIMET

La résistance s'organise autour du projet d'agrandissement de l'épicerie Métro Chèvrefils, rue Laurier, en plein coeur du Plateau Mont-Royal. Ce soir, les protestataires vont se présenter devant la Commission du développement urbain (CDU) pour faire part de leurs doléances.

Le projet divise les résidents. Certains voient d'un bon oeil le plan des Chèvrefils qui veulent doubler la surface de leur épicerie, tandis que d'autres croient que leur qualité de vie en souffrirait et que la nouvelle bâtisse de quatre étages, située à deux pas du parc Laurier, formerait une « masse énorme » qui déparerait le quartier.

En plus de doubler la superficie de son magasin, qui passerait de 7500 à 13 800 pi², les Chèvrefils veulent démolir cinq maisons, dévier le parcours d'une ruelle, construire un second quai de chargement à l'arrière du bâtiment et construire 22 logements au-dessus de l'épicerie. Coût du projet : 6,5 millions.

Deux pétitions circulent dans le quartier pour dénoncer le plan d'agrandissement. Nora Bednarski a organisé le mouvement de résistance. Elle habite dans les nouveaux condos qui ont été aménagés dans une ancienne école située juste en face du parc Laurier. « Environ 90 % des 43 propriétaires ont signé ma pétition », soutient-elle.

Cette opposition étonne la conseillère municipale du quartier, membre du RCM, Hélène Jolicoeur. « Je crois que c'est un bon projet. Ça représente dix emplois de plus. Les résidents ont hâte d'avoir une poissonnerie. Par contre, le quatrième étage est dérangeant. »

Le chef du RCM, Michel Prescott, qui est également vice-président de la CDU, est plus réservé. « On va d'abord écouter ce que les gens du quartier ont à dire. J'ai des réserves, une aussi grosse épicerie pratiquement en face d'un parc... »

Pierre Marquis, coordonnateur du Comité logement Plateau Mont-Royal, qui est au coeur de toutes les luttes dans le quartier, affirme que les gens sont partagés. « Ils ont



PHOTOTHÈQUE La Presse

L'épicerie Métro Chèvrefils occupe la moitié de l'espace situé entre les rues Brébeuf et Chambord, à deux pas du parc Laurier, en plein coeur du Plateau Mont-Royal. Le plan d'agrandissement des Chèvrefils divise les résidents du quartier.

de la misère à se mobiliser là-dessus. Ils ne savent pas trop ce qu'ils doivent penser de ce projet. Ce n'est pas tranché. »

Guy Chèvrefils, le directeur général de l'entreprise, se défend. « On a fait toutes les études d'impact exigées par la Ville sur la cir-

culation, la livraison, l'ensoleillement et le stationnement. Ce n'est pas un Loblaw de 80 000 pi² ! On reste une petite surface. »

Le projet des Chèvrefils contrevient au règlement de zonage qui interdit la construction d'un édifice de plus de trois étages. Le nouveau

bâtiment longerait de plus une partie de la rue Brébeuf qui est zonée résidentielle.

Si les Chèvrefils obtiennent le feu vert, les travaux débuteraient en juillet et se termineraient en mars.

Un pédophile écope de 5 ans de prison

L'une de ses victimes est devenue enceinte à l'âge de 12 ans



Jean-Guy Campeau, 59 ans a été condamné pour avoir agressé sexuellement trois fillettes qui avaient entre sept et 14 ans.

CHRISTIANE DESJARDINS

Jean-Guy Campeau, un pédophile de 59 ans, vient d'écopier d'une peine de cinq ans de pénitencier pour avoir agressé trois fillettes, dans les années 70 et au début des années 80. L'une d'elles est devenue enceinte de son agresseur à l'âge de 12 ans, et l'enfant a été donné en adoption.

Les trois fillettes avaient entre sept et 14 ans au moment des faits. Pour deux des victimes, les agressions sont survenues à d'innombrables reprises. Il s'agissait de viols, d'attentats à la pudeur et de relations anales. Avec la troisième, il n'y a eu qu'un incident, des attouchements. Celle-ci était aussi agressée par son propre grand-père.

Le juge Jean Sirois a noté que les trois victimes ont subi d'importants traumatismes et gardent des séquelles psychologiques sérieuses. Elles ont notamment abusé de drogues. Quant à l'accusé, le juge a signalé que ses timides regrets ne pesaient pas lourd dans la balance des circonstances atténuantes. « Il a toujours nié les infractions », a-t-il souligné. Il a été déclaré coupable au terme de son procès.

Jean-Guy Campeau n'avait pas d'antécédents judiciaires et il souffre de problèmes de santé. Malgré tout, le juge a estimé qu'une peine de cinq ans de pénitencier s'imposait pour envoyer un message clair à la société. « Les tribunaux doivent continuer de répéter que ce genre de crime est inacceptable. Les délinquants qui ne peuvent retenir leurs pulsions vont faire face à de sévères sentences. La gravité des gestes posés justifie une sentence sévère et proportionnelle aux gestes posés », a commenté le juge.

L'accusé réside à Chandler, en Gaspésie. Les agressions se sont toutefois déroulées alors qu'il demeurait à Outremont.

Une économie de 25% Bas nylon ultrafin Dim de France

Le bas voile 15 deniers d'une grande finesse, d'une transparence extrême qui met les jambes en valeur pendant la belle saison. Culottes et pointes renforcées. Noir, poivre, champagne, amore, capri, écoreuil, marine. P.m.g.tg.

4.99
Rég. 6.95*

la maison
simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY-GALERIES DE LA CAPITALE-VIEUX-QUÉBEC MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

Pas de contrat d'exclusivité entre Coke et McGill

MARC THIBODEAU

L'Université McGill ne signera finalement pas de contrat d'exclusivité avec Coke.

Après avoir tergiversé durant quelques semaines, la direction de l'institution a annoncé hier qu'elle entendait se conformer aux résultats du référendum tenu le mois dernier à ce sujet par l'association étudiante de McGill. Plus de 55 % des répondants avaient rejeté l'initiative.

« C'est une entente qui devait profiter aux étudiants. S'ils n'en

veulent pas, nous n'avons aucune raison d'aller de l'avant », a déclaré hier la porte-parole de l'université, Kate Williams, en précisant que les discussions avec le distributeur de boissons gazeuses étaient interrompues.

Cette décision a suscité l'enthousiasme des membres du camp du Non. « Nous sommes contents de voir que l'université écoute encore ses étudiants », a déclaré François Tanguay-Renaud, vice-président de l'association des étudiants en droit.

L'université, dit-il, doit comprendre que les étudiants ne veulent pas d'ententes qui risquent de remettre en question le financement public de l'université. « Il faut se servir de ce verdict pour

bien faire comprendre au gouvernement qu'il est urgent de réinvestir. Le dernier budget allait dans le bon sens, mais ce n'est pas suffisant », note M. Tanguay-Renaud.

La Presse n'a pas réussi à joindre hier le président de l'Association étudiante de McGill, Andrew Tischler, qui avait fait campagne en faveur du contrat d'exclusivité.

Au lendemain du référendum, M. Tischler avait indiqué que le résultat obtenu pourrait être remis en question en raison des « irrégularités » commises par le camp du Non durant la campagne. Le comité électoral a toutefois conclu qu'il était valable, décision qui, au dire de M. Tanguay-Renaud, n'a pas été portée en appel.

Près de 70 % des étudiants avouent avoir triché au moins une fois

Ce sondage d'une université américaine pourrait être transposé ici

MARC THIBODEAU

Près de 70 % des étudiants affirment avoir triché « sérieusement » au moins une fois à l'université, indique un récent sondage émanant de l'Université Rutgers, au New Jersey, dont La Presse a obtenu copie.

Le sondage a été mené par un professeur de management, Don McCabe, auprès de 2100 étudiants répartis sur une vingtaine de campus américains.

En plus des étudiants qui admettent avoir triché sérieusement, par exemple en copiant les réponses d'un autre durant un examen ou en plagiant un texte, une tranche additionnelle de 15 % des répondants avoue des écarts de conduite moins sévères, comme la réalisation en équipe de travaux devant être rédigés seuls.

Ces résultats reflètent ceux qui avaient été obtenus par M. McCabe lors de précédents sondages en 1990, 1992 et 1995.

Le professeur estime que l'adoption de « codes d'honneur » en matière d'intégrité académique constitue une façon relativement efficace d'endiguer le phénomène. En vertu de ces codes, les étudiants doivent habituellement s'engager par écrit à ne pas tricher. Ils héritent parallèlement d'un rôle accru en matière disciplinaire lorsque des allégations de tricherie sont lancées.

Dans les universités où de tels codes étaient en vigueur, le pourcentage d'étudiants qui disent avoir triché sérieusement au moins une fois s'établit à 53 %, soit 15 % de moins que dans les établissements qui n'en ont pas, note M. McCabe.

Le sondage, qui ciblait également le personnel enseignant, révèle par ailleurs que les trois quarts des professeurs qui découvrent qu'un étudiant tente de tricher ne signalent rien à la direction de l'université. Plus de 30 % affirment qu'ils n'ont carrément rien fait.

Selon M. McCabe, cette apathie s'explique en partie par la crainte

de représailles juridiques. « Certains professeurs craignent d'être poursuivis en diffamation par les étudiants. Mais cette peur n'est pas fondée puisqu'aucun cas de cette nature n'a été signalée à ce jour », dit-il.

Le vice-doyen à la faculté des sciences de l'Université McGill, Morton Mendelson, estime que les résultats du sondage peuvent sans doute être transposés à son institution, la taille des classes et l'hétérogénéité de la communauté étudiante favorisant les écarts de conduite.

M. Mendelson, qui chapeaute un groupe de travail sur l'intégrité académique, envisage d'ailleurs d'utiliser le sondage de M. McCabe pour obtenir une vision plus juste de la situation sur le campus. « Aucune décision finale n'a encore été prise à ce sujet », dit-il.

L'Université de Montréal ne dispose pas non plus de sondage équivalent permettant d'apprécier l'ampleur du phénomène.



PHOTO ALAIN ROBERGE, La Presse ©

Des mal logés sur la paille

Des dizaines de membres du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) ont déposé hier des bottes de foin devant les bureaux de cinq ministres de la région de Montréal. Pourquoi ? Pour montrer au gouvernement que le dernier budget du ministre des Finances, Bernard Landry, les a ignorés et laissés sur la paille. Les manifestants ont visité les bureaux de Diane Lemieux, André Boisclair, Robert Perreault, Pauline Marois et Louise Harel, où notre photo a été prise hier matin rue Ontario Est.

~~JEUNE~~

~~DYNAMIQUE~~

~~SYMPATHIQUE~~

TRIPANTE

LA TOUTE NOUVELLE SENTRA 2001. VRAIMENT TRIPANTE!

Avec le moteur le plus puissant de sa catégorie,* une suspension sport qui mord la route et un habitacle beaucoup plus vaste des mieux aménagés, la nouvelle Sentra 2001 saura combler le pilote qui sommeille en vous. Et, avec des garnitures en aluminium brossé, un style qui a du caractère et un système de sonorisation de 100 watts avec lecteur de CD, elle répondra aussi à votre petit côté branché. La Sentra 2001, un mélange explosif de performance et de style à un prix tout ce qu'il y a de plus raisonnable. Mais assez parlé. Maintenant, à vous de cliquer. WWW.SENTRA2001.COM



MAINTENANT CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE NISSAN.



TOUJOURS PLUS LOIN.

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse
4 avril 2000

Page A11 manquante

Deux nouvelles accusations portées contre Serge Daigle

Presse Canadienne
TROIS-RIVIÈRES

Deux nouvelles accusations ont été portées, hier, au palais de justice de Trois-Rivières, contre Serge Daigle, un Trifluvien de 39 ans déjà accusé de voies de fait avec lésions sur une personne âgée.

Jeudi dernier, Serge Daigle, exaspéré par la lenteur d'un septuagénaire à traverser une intersection, serait sorti de sa voiture et aurait roué de coups le pauvre homme. Il aurait d'abord commencé par l'intimider en « collant » pratiquement le devant de son véhicule sur les jambes du piéton. Celui-ci a réagi en donnant un coup de poing sur le capot de la voiture de Daigle.

C'est alors que ce dernier serait sorti de son véhicule pour agresser la victime. Ce sont deux policiers qui passaient par là qui ont mis fin à l'altercation. Le septuagénaire a été gardé quelques heures en observation à l'hôpital puis a obtenu son congé.

Hier, la procureure de la couronne, M^e Nathalie Jomphe, a déposé deux accusations de possession simple de cocaïne et de marijuana contre Daigle. Dans les circonstances, l'avocat de l'accusé, M^e Roger Bellemare, a obtenu le report des dossiers à aujourd'hui.

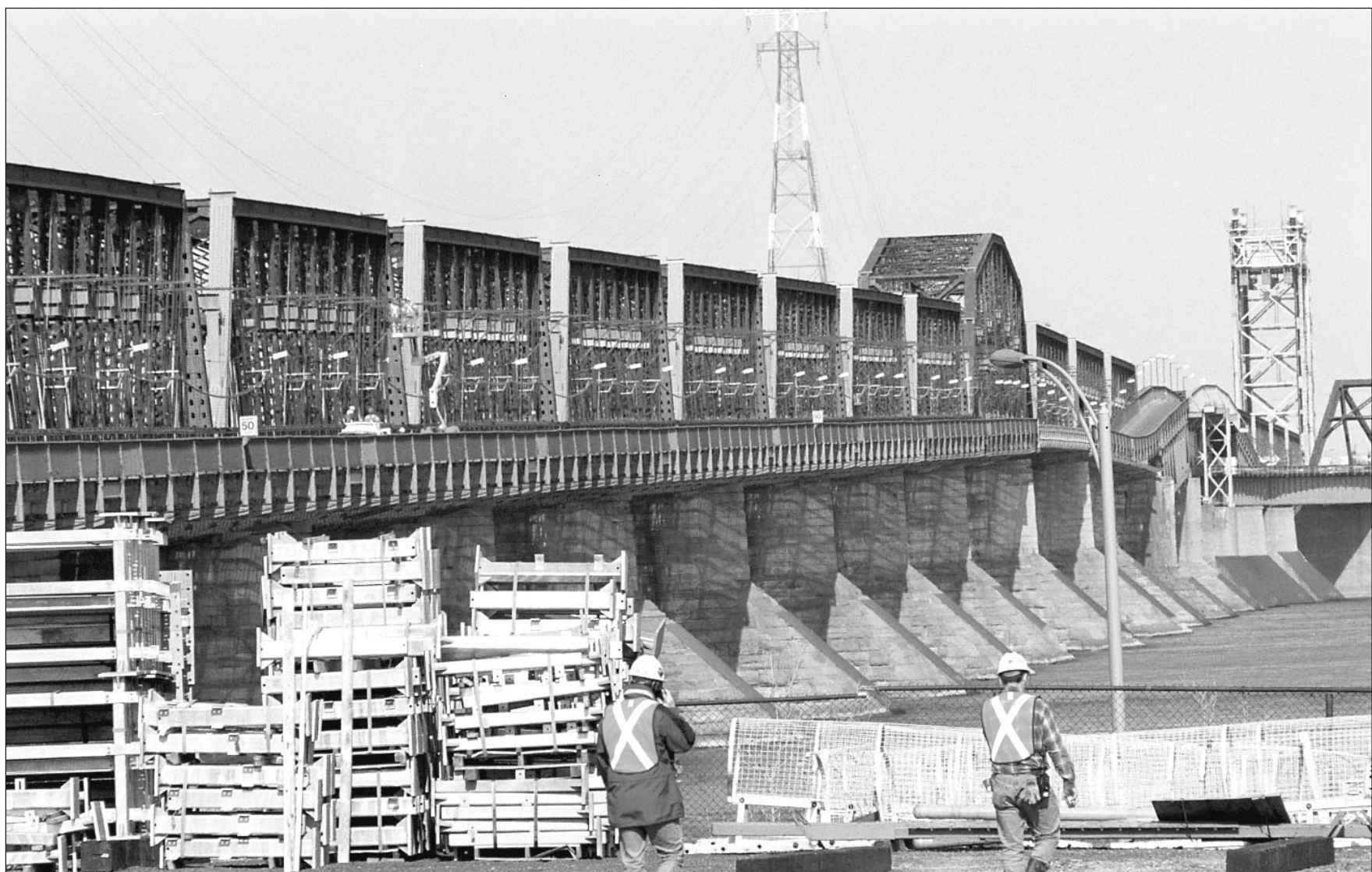


PHOTO ROBERT SKINNER, La Presse

Les travaux reprennent sur le pont Victoria

Patience. Les travaux de réfection du pont Victoria, qui ont repris hier matin, devraient s'achever fin novembre. En attendant, il faut composer avec de petits ralentissements de la circulation. Hier, Transports Québec n'a pas signalé de gros bouchons ni de congestion importante, selon une porte-parole, Maria Soteriadès.

La grève des employés de Toronto en est à sa cinquième journée

Presse Canadienne
TORONTO

À Toronto, la plus importante grève d'un groupe d'employés municipaux dans l'histoire du pays en est à sa cinquième journée, mais les services essentiels sont toujours assurés.

Le débrayage de près de 20 000 employés, dont des concierges, infirmières en santé publique, inspecteurs-hygiénistes et chimistes chargés de veiller à la qualité de l'eau, a en-

traîné la fermeture des garderies et des centres de conditionnement physique gérés par la Ville.

Cependant, en vertu d'un plan d'urgence, 2500 directeurs de services municipaux assument diverses tâches, comme marier les citoyens, enregistrer les naissances et prêter des ouvrages en bibliothèque. Les systèmes d'aqueduc et d'égout et la collecte des déchets fonctionnent toujours normalement, a aussi indiqué un représentant de la Ville.

Même les répartiteurs d'ambulances de-

meurent en poste, à la suite d'un accord conclu entre la Ville et les membres du Syndicat canadien de la fonction publique, avant le débrayage.

Après 14 mois de négociations avec la Ville, et un report d'une semaine de la date butoir pour le déclenchement de leur grève, les travailleurs ont quitté le travail vendredi dernier.

Le syndicat réclame l'arbitrage exécutoire afin de résoudre les dossiers en suspens, dont la sécurité d'emploi, les avantages so-

ciaux et le nivellement des disparités salariales qui sont apparues entre les travailleurs quand six municipalités ont fusionné pour former le Grand Toronto, en 1998.

La Ville refuse, en soutenant que le syndicat met des conditions à l'arbitrage obligatoire.

Les autorités municipales sont convaincues que leur plan d'urgence, qui entraîne des coûts de 1 million par semaine, tiendra pendant toute la durée du conflit de travail. Le maire, Mel Lastman, a prédit que celui-ci pourrait s'étirer sur six semaines.

PLACE BONAVENTURE
Du 7 au 9 avril 2000

Deux salons,
un seul billet !

On vous attend à bras ouverts !



Salon fleurs, plantes et jardins

- Vingt-quatre magnifiques jardins de rêve à visiter dont le superbe jardin français, pays à l'honneur, et le jardin Art de vivre de Home Dépôt.
- Trucs, idées, conseils et nouveautés : pavés, bassins, éclairage, terreaux, engrais, ornements de jardin et plus encore...
- Les primeurs du nouveau millénaire.
- Des conseils de professionnels pour vous aider à réaliser vos projets.
- À l'Espace Info-jardins, assistez aux conférences données par des spécialistes.
- L'art de l'agencement des couleurs, des formes et des styles à la Place de la fleuristerie et de l'horticulture présentée par l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe

Salon vacances et loisirs d'été

- Les vingt régions du Québec vous présentent leurs attraits touristiques et vous offrent leur guide régional 2000 en primeur.
- Découvrez le Canada Atlantique, les coins pittoresques du Nouveau-Brunswick et les plus belles destinations de l'Ontario et de la côte Est américaine.
- Des centaines de nouvelles destinations et de nouveaux forfaits: théâtre d'été, camping, aventure, pêche, parcs et réserves fauniques, golf, agricotours et plus encore...
- Les plus importants intervenants du cyclotourisme au Québec vous présentent leurs nouveaux circuits et sentiers.
- À la Place d'animation Chrysler, assistez aux conférences et spectacles des plus divertissants.

Un événement

En association avec

En collaboration avec



La Presse

HEURES D'OUVERTURE

Vendredi 11 h à 21 h

Samedi 10 h à 22 h

Dimanche 10 h à 18 h

PRIX D'ENTRÉE (taxes incluses)

Adultes 9 \$

Étudiants et aînés 7 \$

Enfants de 6 à 12 ans 3 \$

La billetterie fermera une heure avant la clôture du Salon.

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse
4 avril 2000

Page A13 manquante

Les Haïtiens de Montréal ont peur pour leur pays

LILIANNE LACROIX

Atterrés par l'attentat qui a coûté la vie hier matin du directeur de Radio Haïti Inter, Jean Dominique, plusieurs représentants de la communauté haïtienne montréalaise n'en peuvent plus d'attendre des jours meilleurs pour leur pays d'origine.

« Certains ont décroché et se sont détachés de leurs racines, déclare Célitard Toussaint, de la Maison d'Haïti. Mais d'autres comme moi continuent à être révoltés. La plupart d'entre nous demandons quand ça va cesser et ce qu'on pourrait faire. Mais on n'a pas de réponse à cette question. »

Même si les Haïtiens ordinaires sont bien souvent sans voix et sans moyens, « la solution réside dans les mains du peuple », estime Mme Toussaint.

Jean-Claude Icart, ex-président du Bureau de la Communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal et ex-candidat aux élections municipales, et Franklin Midy, professeur de sociologie à l'UQAM, qui ont personnellement connu M. Dominique, étaient catastrophés et se demandaient si, dans cette fébrilité préélectorale marquée de violence en Haïti, un éditorial radiophonique de la semaine dernière avait pu précipiter la fin du journaliste qu'ils admiraient.

« C'était une personne extraordinaire qui voulait non pas le pouvoir, mais le changement, déclare M. Midy. Il aurait pu profiter de sa courte idylle avec le président Aristide pour obtenir un poste important, mais il ne l'a pas fait. Toute sa vie, il a voulu faire entendre la voix de ceux qui ne faisaient pas de politique active, mais qui avaient tout de même des réclamations à faire valoir. »

Le peuple haïtien, visiblement, appréciait cet engagement. De retour en Haïti d'où il a été expulsé à deux reprises, M. Dominique a demandé à la population de l'aider à reconstruire la station de radio qui avait été démolie par les autorités. À coup d'envois de petite monnaie, les Haïtiens ont rebâti « leur radio ».

« Il s'est battu pour la démocra-

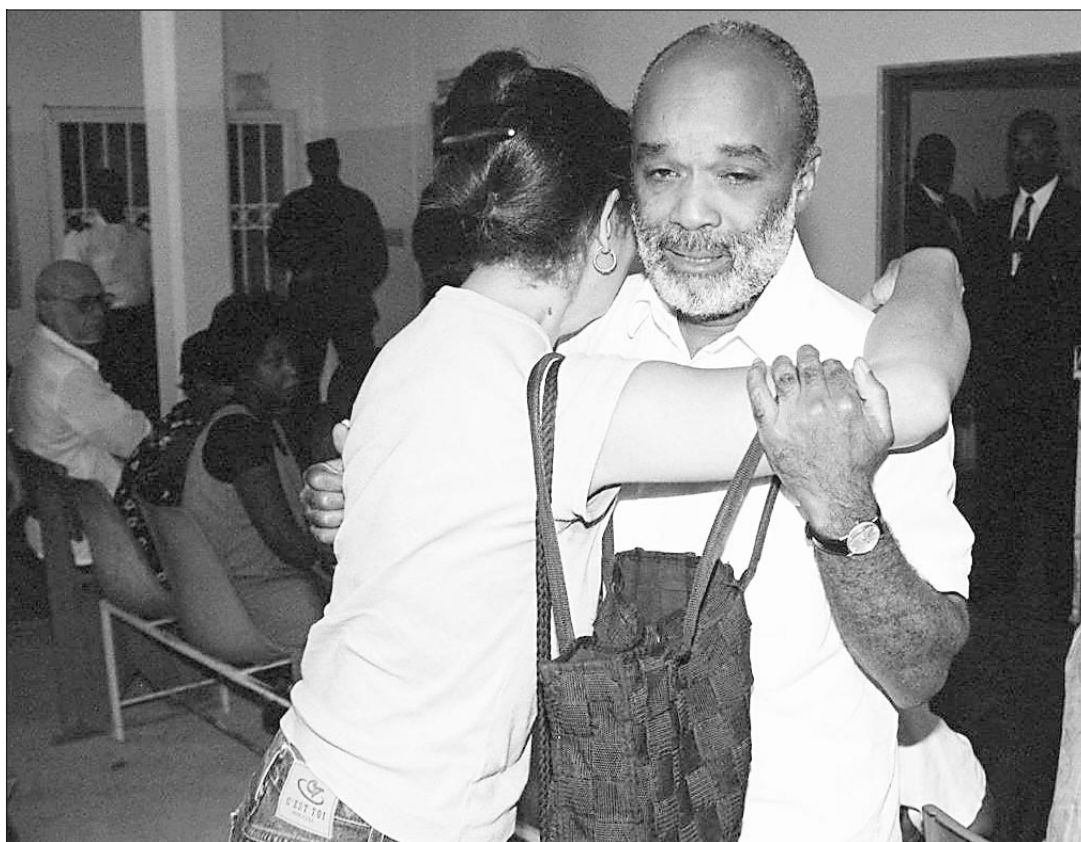
tie, déclare M. Icart, qui a même été son voisin pendant un certain temps. Il fut une grande figure d'opposition au régime Duvalier. Qu'il soit assassiné après avoir survécu à cette époque est terriblement ironique. Ce qu'on peut maintenant se demander, c'est si on ne serait pas en train de revenir aux cagoullards des débuts de Duvalier. Malheureusement, il n'y a pas que des avancées dans le mouvement vers la démocratie, il y a aussi des reculs. »

Pessimisme

M. Midy affichait lui aussi un certain pessimisme. « En réalisant que le gouvernement d'Aristide ne répondait pas aux attentes du peuple, M. Dominique a pris ses distances. En fait, tous ceux qui grenoillaient autour du pouvoir le considéraient comme un ennemi, un homme à abattre... Il avait bien dit qu'il ne fermerait jamais sa gueule, à moins d'être tué. »

« Ça va prendre énormément de temps pour qu'Haïti s'en sorte. Ça va se dégrader de plus en plus. » Selon M. Midy, la situation peut être considérée comme pire, dans un certain sens, qu'au temps des Duvalier. « À l'époque, on savait qui était l'adversaire, dit-il. On aurait pu comparer le pouvoir d'alors comme une grosse organisation mafieuse qui contrôlait la situation. Maintenant, plus rien ne vient réguler le jeu politique. Le peuple est pris au beau milieu d'une guerre de clans. Et parmi ces clans, des sous-groupes incontrôlables se soulèvent. Inévitablement, ça va finir par exploser. Mais en attendant, ils vont s'entre-déchirer jusqu'à ce que la population, malheureuse, honnête mais démunie, trouve un moyen de dire : C'est assez ! »

Directeur du service d'aide aux Néo-Québécois et immigrants, Keder Hyppolite se désolait : « C'est navrant. Figure dominante en Haïti, M. Dominique avait déjà fait face à la mort plusieurs fois. Plus que l'homme, c'est ce qu'il représentait qu'on a voulu abattre et un pan de la démocratie est tombé avec lui. J'espère seulement que sa mort ne freinera pas l'élan des personnes qui veulent se battre. »



Le président haïtien René Préal était un proche de l'homme de radio Jean Dominique, qui a été assassiné hier matin. Il a été bouleversé en apprenant sa mort.

PHOTO AFP ©

La mémoire d'un peuple disparaît

JACQUELIN TÉLÉMAQUE
collaboration spéciale,
PORT-AU-PRINCE

La presse, les démocrates, les partis politiques, les organisations de défense des droits de l'homme sont en deuil en Haïti. La voix de Jean Dominique, 69 ans, s'est tue hier matin alors des assassins ont abattu le directeur de Radio Haïti Inter devant les grilles du bâtiment situé sur la route de Delmas, à Port-au-Prince.

Jean Dominique se prononçait tous les jours dès sept heures du matin sur l'actualité nationale et internationale. Radio Haïti Inter et son directeur constituaient un passage obligé pour tous ceux qui voulaient prendre du recul face à la situation : c'était l'écoute obligatoire de tous ceux qui voulaient comprendre la réalité haïtienne, sans passion.

Le contexte actuel en est justement un de passion. Des crimes ont été commis dans diverses localités. Dans la seule capitale haïtienne, quatre morts ont été enregistrés au cours des chaudes journées de la semaine dernière.

Des partisans de la coalition de l'opposition déploraient en outre l'assassinat de deux de leurs militants, Légitime Atis et son épouse, dans la localité de Petit Goave, (60 kilomètres au sud de Port-au-Prince).

Jean Dominique était un homme passionné, ami intime de René Préal qu'il soutenait dans ses initiatives (réforme agraire notamment) au point que Radio Haïti Inter passait pour être la voix du président, plus encore que la radio nationale.

Jean Dominique a échappé au déchaînement des tontons macoutes des Duvalier (père et fils), de Henry Namphy, de Prosper Avril, des militaires de Raoul Cédras. « Et pourtant, il est tombé sous les balles assassines d'un gouverne-

ment qui se réclame du mouvement et de la mouvance Lavalas, tout comme Jean Dominique », affirme un analyste qui a voulu garder l'anonymat.

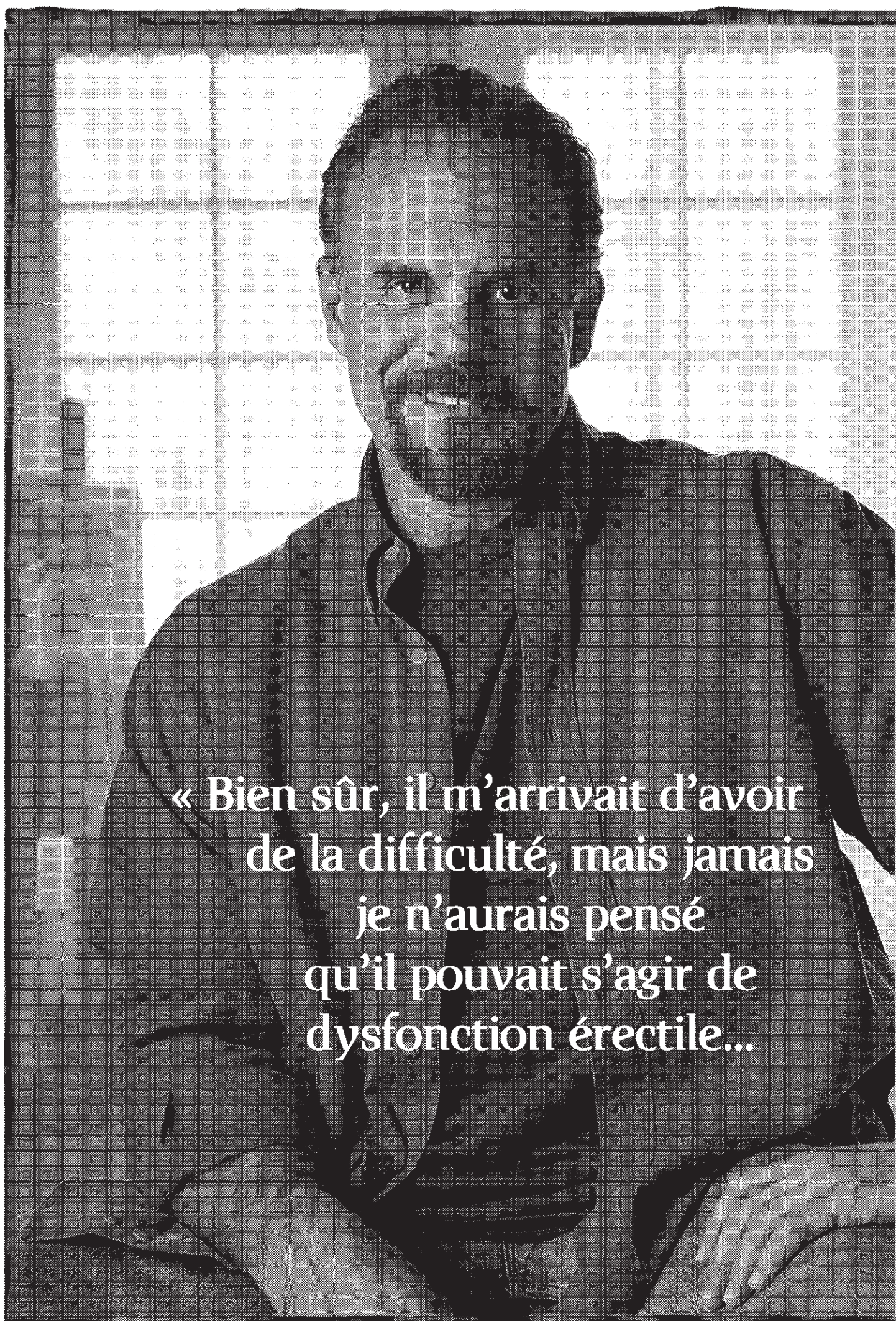
Les murs de Radio Haïti Inter portent encore les traces des mitraillages, des impacts de grenades

lancées par les militaires durant les quatorze dernières années.

Plus récemment, cette station de radio a été la cible d'un groupe de casseurs qui voulaient absolument que leur chef prenne la parole sur les ondes. Dany Toussaint, candidat au Sénat dans le département de l'Ouest pour le parti Lafanmi Lavalas, avait lancé des accusations à connotation raciste sur les assassins de Jean Lamy, un conseiller de la police nationale tué dans des circonstances jusqu'ici non encore élucidées. Jean Dominique lui avait alors refusé l'accès à la radio. « Ici à Radio Haïti, on ne donne pas la parole à n'importe qui », avait-il clamé tout haut.

La parole aux secteurs défavorisés sans tomber dans l'anarcho-populisme, telle fut la ligne défendue par Radio Haïti au cours des années de combat de son directeur. Les secteurs démocratiques toutes tendances confondues avaient trouvé en cette station une écoute attentive, un personnel avisé et surtout un directeur intransigeant et peu porté au laxisme, surtout lorsqu'il s'agit de rappeler aux Haïtiens leur devoir de mémoire.

Autre texte en page B6



« Bien sûr, il m'arrivait d'avoir de la difficulté, mais jamais je n'aurais pensé qu'il pouvait s'agir de dysfonction érectile... »

... aujourd'hui, la question ne m'effleure même pas l'esprit. »

« Quand j'ai commencé à éprouver des difficultés, je me refusais à admettre l'existence d'un problème. Je blâmais mon travail, la fatigue... même ma partenaire ! De plus, la dysfonction érectile, cela n'arrivait qu'aux autres, des personnes plus âgées que moi.

Il a suffi d'un petit moment un peu gênant avec mon médecin pour mettre fin à deux ans de moments plutôt gênants au lit. Je n'en reviens pas de découvrir à quel point il est facile d'être de nouveau à mon meilleur. »

Qu'attendez-vous pour découvrir à votre tour la bonne nouvelle? Parlez dès maintenant à votre médecin de votre dysfonction érectile (aussi appelée impuissance) et des options qui vous conviennent le mieux. Ou prenez connaissance des faits encourageants en appelant le numéro ci-dessous ou en visitant le centre d'information dans Internet.

Composez le 1 800 576-8204 ou encore visitez le site Web à l'adresse www.masantesexuelle.com

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse
4 avril 2000

Page A15 manquante

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse
4 avril 2000

Page A16 manquante

Laval

Dame tuée dans son fauteuil roulant

Le chauffard est recherché

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

La police de Laval est à la recherche d'un chauffard qui a heurté dans la nuit de vendredi à samedi le fauteuil roulant dans lequel prenait place Guylaine Denis, la projetant sur l'asphalte et la blessant mortellement. Cette tragédie s'est produite dans le terrain de stationnement de la brasserie Le Cardin, située au 1510, boulevard Chomedey.

M^{me} Denis, 44 ans, qui habite à quelques mètres de la brasserie, était handicapée depuis qu'elle a souffert d'une rupture d'anévrisme. Ce sont deux amis qui l'ont découverte sans vie.

L'agent Guy Lajeunesse, des affaires publiques de la police de Laval, a indiqué qu'elle s'était rendue à la brasserie avec une autre femme et deux hommes. « Vers 3 h, ils ont quitté et l'un des deux hommes a décidé de rentrer chez lui à pied. La victime et l'autre homme se sont dirigés dans le terrain de stationnement, mais l'homme est retourné à l'intérieur chercher l'autre femme qui s'attardait à discuter », a précisé le policier.

À son retour, il a constaté que son amie était couchée par terre, ensanglantée, et qu'elle ne respirait plus. Le fauteuil roulant était brisé.

« L'enquête a démontré que le fauteuil avait été heurté par derrière, ce qui a eu pour conséquence de projeter la femme par terre. Le choc n'a pas été violent. Le fauteuil a été envoyé au Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale pour expertise », a dit l'agent Lajeunesse.

La police de Laval n'a pas fait connaître ce délit de fuite immédiatement parce qu'elle ne voulait pas nuire à ses chances de mettre la main au collet du responsable de cette tragédie. Mais maintenant qu'elle le recherche toujours, elle demande au public et aux médias de l'aider. Toute personne ayant pu être témoin de cet accident peut communiquer au 450-662-4636. Il se pourrait que le conducteur qui a heurté le fauteuil roulant ne s'en soit pas aperçu parce que le choc n'a pas été violent.

Paralysie de deux ans à la vérification interne

Martine Lachambre succédera à J.-P. Hamel

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le bureau du vérificateur interne de Laval est à peu près paralysé depuis deux ans, de sorte qu'il n'a fait aucun suivi de ses recommandations de 1998 et, qu'en 1999, il n'a fait aucune vérification.

Les deux dernières années ont été difficiles pour le vérificateur Jean-Paul Hamel qui s'est absenté de son travail pendant une très longue période pour cause de maladie, ce qui l'a forcé à quitter ses fonctions le 1^{er} mars dernier pour prendre sa retraite. De plus, son bureau a été privé de trois conseillers professionnels qui l'aidaient dans ses fonctions : ils ont été prêtés à un autre service municipal. Seul l'un d'eux est revenu au travail en septembre dernier.

Dans son rapport annuel pour 1999 déposé hier soir à l'assemblée du conseil municipal, M. Hamel souligne aussi qu'il n'y a pas eu de suivi des recommandations et que les lacunes notées dans la façon de procéder dans différents services municipaux devront faire l'objet de nouvelles vérifications afin de s'assurer qu'elles ont été corrigées comme l'avaient suggéré les vérificateurs.



Martine Lachambre

les différents services et qu'il ne contienne de ce fait aucune recommandation. Ce rapport confirme que l'administration en place a mis sur une tablette le bureau du vérificateur en mutant trois de ses employés et en ne les remplaçant pas », a déclaré le chef de l'opposition à l'hôtel de ville, Philippe Garceau.

Normalement très volumineux, le rapport de M. Hamel pour 1999 ne contient que 19 pages.

Lors de cette assemblée, le directeur général de la Ville, Claude Asselin, a annoncé que c'est Martine Lachambre qui succédera à M. Hamel comme directrice de la vérification interne. Comptable agréée, M^{me} Lachambre travaille pour la municipalité depuis 1995. Elle était auparavant avec la firme Raymond, Chabot, Martin, Paré.

VENTE DE RÉNOVATION
OPTION 0\$ COMPTANT
 TOUTES TAXES COMPRISSES DISPONIBLE!
 16/48 mois

Financement 77% disponible

(514) 327-7777

Civic hatchback SE
 • Mags
 • Défecteur
 • Lecteur C.D. Etc. **218\$***

Civic berline SE
 • Climatiseur
 • Portes électriques
 • Etc. **238\$***

Accord 4 portes SE
 • Groupe électrique
 • Mags
 • Lecteur C.D. etc. **318\$***

Location 48 mois, note 5 vitesses, comptant hatchback 2 995 \$, berline 2 461 \$, 24 000 km par année, 10¢ du km additionnel.

HONDA
Gabriel
 Service de limousine GRATUIT
 PRIX CORPORATIF DISPONIBLE
 327-7777
 7000, Henri-Bourassa Est Montréal-Nord
 Visitez notre site : www.gabriel.ca

CE SOIR
 dès 18 h 50

Les Expos à CKAC et sur le réseau Radiomédia

Les Dodgers de Los Angeles affrontent les Expos de Montréal

Expos

CKAC 730
RADIO MÉDIA
 La radio de l'information

www.ckac.com

PUBLICITÉ
 Ce que tous les aînés devraient savoir au sujet des hypothèques inversées

Grâce au Programme Canadien de Revenu Résidentiel, les aînés âgés de 62 ans et plus peuvent tirer de leur patrimoine un montant en espèces de 15 000 \$ à 200 000 \$ comptant.

Le programme est aussi appelé hypothèque inversée parce que vous n'avez rien à rembourser tant que vous résidez dans votre maison. Le capital et les intérêts sont remboursés par vos héritiers, ou vous-même si vous décidez de vendre.

Vous n'avez pas à vendre votre maison pour avoir accès à l'argent dont vous avez besoin. Vous demeurez dans la maison que vous aimez et vous conservez toujours votre droit de propriété.

Vous pouvez déménager ou rembourser l'hypothèque quand vous le voulez. Votre participation au programme n'affectera pas votre supplément de revenu garanti.

Le programme vous donne accès à des fonds sous forme de rente viagère mensuelle, de montant en espèces ou une combinaison des deux.

Bon nombre d'aînés utilisent le programme pour améliorer leur style de vie : avoir de l'argent pour voyager, rénover leur maison ou acheter une voiture.

«Un grand merci d'avoir réglé nos affaires financières avec autant de courtoisie et de compétence. Nous sommes ravis de notre programme et beaucoup plus rassurés quant à l'avenir.»

G.B., Maple Ridge

Vous pouvez obtenir de l'information sur ce programme auprès du Groupe Financier Banque Royale, de la Banque Toronto-Dominion, de la Banque Scotia ou de la Banque Nationale.

Pour savoir comment le Programme Canadien de Revenu Résidentiel peut améliorer votre vie, appelez sans frais le 1 888 749-9785 et commandez une trousse d'information gratuite et sans obligation.

PROGRAMME CANADIEN DE REVENU RÉSIDENTIEL

Appelez sans frais au 1 888 749-9785 aujourd'hui.

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse
4 avril 2000

Page A18 manquante

EN BREF

Suite reportée pour le resto Comme chez soi

■ Inculpée de vol à l'étalage et de bris de probation, Céline Ménard, propriétaire du restaurant Comme Chez soi, du Canton de Granby, a vu hier la cour reporter la suite des procédures au 8 mai. L'accusée a connu la notoriété bien malgré elle, le mois dernier, quand le ministère de l'Agriculture a ordonné la fermeture de son restaurant où, disaient, Mme Ménard aurait servi des restes à sa clientèle. L'accusation à laquelle elle fait face n'a cependant rien à voir avec cette ordonnance. L'accusée est soupçonnée avoir dérobé des aliments dans un commerce local en décembre dernier. Elle n'était pas présente hier devant la chambre criminelle. Seul son avocat, M^c Serge Michon, y était, pour demander le report.

Ecstasy et stroboscope ne font pas bon ménage

■ Six adolescents d'Edmonton sous l'influence d'un hallucinogène ont terminé leur soirée rave à l'hôpital, dans la nuit de dimanche, victimes d'un effet stroboscopique leur ayant fait perdre conscience. Selon un organisateur du rave Ascension 2000, qui se tenait au colisée Northlands, « les jeunes se sont effondrés vers 6 h 50, à l'apogée particulièrement éclatée d'un spectacle lumineux ». Les autorités policières croient que l'incident est dû à la consommation par les jeunes d'ecstasy, une drogue aux effets euphorisants et hallucinogènes, peu avant leur perte de conscience. Une jeune fille a dû être soignée pour une coupure à la tête, tandis que l'état de santé des cinq autres fêtards demeurait inconnu hier. L'organisation du rave a décliné sa responsabilité en affirmant que « l'événement était régi par une politique de tolérance zéro à l'égard des drogues » et que « des fouilles poussées avaient été menées » à cet égard.

Enquête sur des décès causés par une avalanche

■ L'enquête publique du coroner Jacques Bérubé sur la mort de Herving Antoine Lavallée, 36 ans, et Jamie Lavallée, 15 ans, dans une avalanche qui a détruit leur domicile de Blanc-Sablon, sur la Côte-Nord, le 10 mars 1995, se tiendra les 26, 27 et 28 avril. Le coroner en chef du Québec, Pierre Morin, avait pris cette décision l'an dernier à la suite du témoignage de Bruce Jamieson, un expert international en matière d'avalanche, devant le coroner Bérubé, à Kangisualujuaq, dans le Grand Nord québécois. M. Jamieson avait alors affirmé qu'une dizaine de résidences de Blanc-Sablon, ayant été construites avant l'avalanche de 1995, se trouvaient dans une zone qualifiée de rouge par les spécialistes et que la situation lui paraissait encore potentiellement dangereuse pour la sécurité de ces personnes.

Tout sur l'habitation

DANS LE CAHIER
Mon toit
TOUS LES SAMEDIS DANS
La Presse

loto-québec résultats

Banco
Tirage du 00-04-03
1 8 9 13 16
17 18 24 27 29
30 36 41 44 48
49 50 51 52 54

Quintenny
Tirage du 00-04-03
3 4
502 5960

Nutra
Tirage du 00-04-03
NUMÉRO: 289211

T.V.A. LE RESEAU DES TIRAGES
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Dinner tonight? Si nous en discutons pendant un cours d'été Berlitz.

D'ICI L'ÉTÉ, VOUS PARLEREZ UNE NOUVELLE LANGUE

Un cours d'été chez Berlitz vous permettra de parler l'anglais, le français ou l'espagnol. Chez Berlitz, l'atmosphère est détendue et cordiale, et les cours ont lieu selon votre disponibilité, le jour, le soir ou le samedi.

D'autres langues sont également disponibles. Appelez-nous dès aujourd'hui pour en savoir davantage sur notre éventail de programmes.

Les cours sont déductibles d'impôts.

Agréé par le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, Emploi-Québec

Berlitz

2020, rue University
514.288.9953
50, Place Crémazie
514.387.1540
www.berlitz.ca

© 2000 Berlitz Canada Inc.

Double suicide ou meurtre suivi d'un suicide à Saint-Élie?

Presse Canadienne
SAINT-ÉLIE

Le double suicide ou le meurtre suivi du suicide sont les deux hypothèses retenues par la police régionale de Shawinigan pour expliquer le drame survenu dimanche à Saint-Élie.

Guy Lavergne, 68 ans, et sa femme Pauline, 70 ans, un couple sans enfant, ont en effet été retrouvés sans vie dans leur maison du 4^e Rang Nord, qui était partiellement incendiée.

Selon l'enquêteur Patrick Masson, aucune hypothèse est d'avantage privilégiée dans le cadre actuel de l'enquête. « Il ne sera pas facile de déterminer la cause des deux décès. Nous ignorons en effet si madame a véritablement con-

senti à se suicider et même si elle était apte à le faire, étant donné qu'elle était malade. Ce sera difficile d'en avoir la certitude », a expliqué le policier.

Cette triste histoire ferait suite aux problèmes de santé du couple. C'est du moins ce qui ressort de l'enquête policière. M. Lavergne avait appris à l'été 1999 qu'il souffrait d'un cancer du foie. Au cours des dernières semaines, son état de santé s'était aggravé. Des malaises nouveaux s'étaient rajoutés.

Or, le pauvre homme devait s'occuper de sa femme, incapable de se déplacer toute seule. Mme Lavergne était en perte d'autonomie, devait se déplacer avec une marchette et avait même de la difficulté à parler à la suite de la rup-

ture d'un anévrisme, semble-t-il. Devant pareilles circonstances, M. Lavergne aurait choisi un monde meilleur.

Dimanche après-midi, les policiers ont reçu un appel pour une voiture anormalement stationnée dans la cour du 151, 4^e Rang Nord à Saint-Élie. Dans la voiture, ils ont retrouvé une note de suicide écrite par M. Lavergne. « Notre enquête nous permet de croire que M. Lavergne a voulu mettre le feu dans la maison. Un bidon d'essence a d'ailleurs été retrouvé sur les lieux. Or, le feu s'est éteint tout seul à cause d'un manque d'oxygène entre autres. Le couple aurait été asphyxié par la fumée », a expliqué l'enquêteur Masson.

De toute évidence, M. Lavergne

avait planifié son coup. Il avait en effet stationné sa voiture en travers de la route qui mène à sa résidence de façon à ralentir les pompiers. « Encore là, c'est une hypothèse mais je ne vois pas d'autre raison possible. Il avait sûrement prévu que la maison soit incendiée. »

La police régionale de Shawinigan a par ailleurs confirmé que les corps des deux victimes ne présentaient aucune marque de violence.

Les autopsies pourront confirmer si les décès sont le résultat d'asphyxie. Celle de M. Lavergne a été pratiquée hier au Centre hospitalier régional de Trois-Rivières, tandis que celle de Mme Lavergne sera réalisée aujourd'hui à l'Institut de médecine légale et de sciences judiciaires à Montréal.

La sécurité aérienne s'est améliorée affirme l'OACI

Malgré de grosses catastrophes, l'année 1999 a été moins meurtrière

Presse Canadienne

La sécurité du transport aérien s'est améliorée en 1999 et ce, en dépit de catastrophes comme celle d'EgyptAir qui a fait 217 morts, au large du Massachusetts, le 31 octobre dernier, affirme l'Organisation de l'aviation civile internationale.

L'OACI rapportait hier qu'il s'est produit l'an dernier 20 accidents d'avion, qui ont entraîné les décès de 492 passagers au cours de vols réguliers à travers le monde. En 1998, on avait enregistré le même nombre d'accidents, mais un total de 905 décès de passagers.

Le nombre de voyageurs transportés à l'échelle de la planète en 1999, à bord de vols réguliers, a dépassé 1,5 milliard.

Le nombre de morts par 100 millions de passagers-kilomètres a reculé de façon substantielle, passant de 0,035 en 1998 à 0,02 en 1999.

Pour les vols autres que réguliers, c'est-à-dire principalement les vols nolisés, on a dénombré 24 accidents mortels. Ceux-ci ont entraîné 142 décès, contre 210 en 1998, dans 25 accidents.

Ces statistiques ne tiennent pas compte des avions légers transportant entre une et sept personnes.

Six incidents illégaux — détournements ou autres crimes — ont été recensés en 1999, au cours desquels deux personnes ont péri et deux ont été blessées.

Labelle
DEPUIS 1910
FOURRURES

Une invitation spéciale à tous les clients de « Eaton »

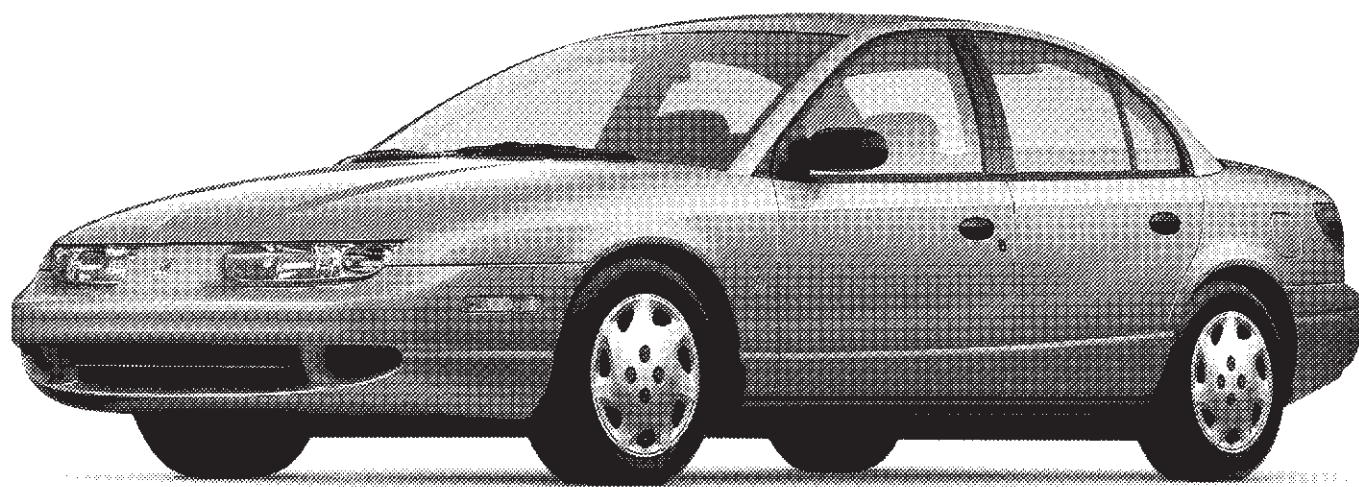
Que vous possédiez une fourrure, un cuir ou un mouton retourné, l'entreposage est essentiel pour prolonger la beauté et la durabilité de votre vêtement.

ASSURANCE MINIMUM ET FRAIS D'ENTREPOSAGE **19,99\$** Spécial

Consultez nos spécialistes pour le remodelage, échange accepté.
Cucillette et livraison gratuites dans un rayon de 30 km.

6570, Saint-Hubert, Montréal (514) 276-3701

Vous épargnerez sur le prix de location, l'essence, l'entretien et le temps... pour justifier votre décision.



SL1 2000

SL1 2000 À partir de	Vos paiements mensuels* (Boîte de vitesse manuelle)	Votre versement initial ou échange équivalent	Pour faire tout autrement
180\$ /mois	180 \$	2260 \$	
bail 36 mois Comptant 2260 \$	217 \$	1000 \$	
	247 \$	0 \$	



Meilleure satisfaction globale de la clientèle parmi tous les fournisseurs de services.

C'est un fait : nos voitures de la série S vous feront épargner beaucoup d'argent. Une étude effectuée par une firme indépendante a démontré que leur coût de revient à l'usage est l'un des plus bas dans leur catégorie. Mais comme il n'y a pas que l'argent dans la vie, nous avons pensé aussi en faire une voiture très excitante à conduire. Économie et plaisir : vous gagnez sur tous les tableaux. *PDSF de 15 103 \$ pour une Saturn SL1 2000 ISA. Ces mensualités sont calculées sur un bail de 36 mois et comprennent le transport et la préparation à la route. Par contre, l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. À la signature du contrat, un comptant initial (ou échange équivalent), un premier versement ainsi qu'un dépôt de garantie remboursable de 300 \$ vous seront demandés. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 60 000 km et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 12 cents. Le taux de financement à la location de 3,9 % est sujet à l'approbation de crédit. Voyez votre détaillant Saturn pour un prix ou des mensualités convenant à votre budget. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres.

www.saturncanada.com 1 888 4SATURN

Saturn Saab Isuzu de Blainville 249, boul. Seigneurie Ouest Blainville (450) 437-6317 (Autoroute 15, sortie 25)	Bourassa Saturn Saab Isuzu 1615, boul. St-Martin Est Laval (514) 385-9191 www.bourassauto.com	Saturn Saab Isuzu de Brossard 5950, boul. Marie-Victorin Brossard (450) 672-2500 www.gravel.qc.ca	Décarie Saturn Saab Isuzu 6100, boul. Décarie Montréal (514) 342-2222 www.decariestaturn.com (Angle Van Horne)	Gravel Saturn Saab Isuzu 1, Place Ville-Marie, # 11 180 Montréal (514) 861-2000 (Angle Cathcart et McGill College)	Mondial Saturn Saab Isuzu 9415, Papineau Montréal (514) 383-7222 www.mondial-ssi.com	Saturn Saab Isuzu de Terrebonne 705, boul. des Seigneurs Terrebonne (450) 964-1374	West Island Saturn Saab Isuzu 9775, route Transcanadienne Ville Saint-Laurent (514) 332-4424 www.westisland-ssi.com (Autoroute 40 à l'ouest de l'autoroute 13)
---	---	---	---	--	--	---	---



La Marianne des Français s'exile à Londres

Laetitia Casta, qui a servi de modèle au buste du symbole de la République française, fuirait le fisc

Associated Press
LONDRES/PARIS

La nouvelle Marianne chercherait-elle à échapper à la guillotine de l'impôt français sur la fortune (ISF) ? C'est ce que donne à penser la récente installation à Londres de Laetitia Casta, dont la presse britannique du week-end fait ses choux gras, rappelant au passage que le pulpeux mannequin a servi de modèle au buste du symbole de la République française.

L'information selon laquelle la jeune femme de 21 ans, qui incarnait une délicate Gauloise dans le film *Astérix* de Claude Berry, entend faire de son appartement de Covent Garden sa résidence principale, a été confirmée au *Times* par sa famille. Elle avait été révélée la semaine dernière par le quotidien français *Le Monde*, puis reprise dans *Le Point* sorti vendredi.

« Apprendre aujourd'hui que l'original de la Marianne nationale a préféré Knightsbridge à Saint-Germain-des-Prés pour cause de pression fiscale abusive fait un peu désordre », écrivait alors l'hebdomadaire, s'inquiétant que « la vague d'émigration de Français outre-Manche ne cesse d'enfler ».

Le coupable serait donc le fisc français, qui accable d'un odieux ISF les contribuables dont la fortune dépasse les 4,7 millions de FF. Loin de ce trivial débat financier, Laetitia Casta aurait rejoint par goût les quelque 250 000 Français installés en Grande-Breta-



Le mannequin français Laetitia Casta, à Paris en novembre 1999. Elle posait alors aux côtés du nouveau buste de Marianne pour l'an 2000.

gne. À preuve, « elle adore Londres », a assuré son père au grand journal anglais.

En apprenant que la dernière Marianne en date, après Brigitte Bardot et Catherine Deneuve, semblait avoir préféré l'exil au carcan des impôts hexagonaux, le président de l'As-

sociation des maires de France, Jean-Paul Delevoye, a jugé que cette décision du top model pourrait provoquer un débat sur la fiscalité en France.

« Lorsqu'a été décidé, par élection des maires, le choix de Marianne, cela a été un

choix sur la réussite, le talent, la beauté, l'image. Et donc, le fait que l'image s'exporte dans le monde entier est plutôt une bonne chose pour le pays », a estimé M. Delevoye sur France-Info. « Est-ce que le choix de Marianne impose ce que je pourrais appeler un « patriotisme fiscal ? »

Pour lui, « le vrai problème (est) que dès que des talents sont au niveau mondial, ils partent payer des impôts ailleurs. Je regrette qu'en termes d'images, celles et ceux qui représentent la République soient contraints à faire des arbitrages qui n'aillent pas dans le sens de ce patriotisme fiscal. »

Le ministre de l'Intérieur, Jean-Pierre Chevènement, a pour sa part jugé que la top model et actrice avait fait un mauvais calcul. « Laetitia Casta va vérifier très rapidement que le prix de l'immobilier à Londres est très élevé, que pour payer un loyer il faut mettre deux fois plus d'argent qu'à Paris, que si elle est malade, elle serait beaucoup moins bien soignée dans un hôpital britannique que dans un hôpital français », a-t-il souligné sur RTL.

« Si elle prend le métro, mais cela ne lui arrivera pas sans doute, elle se rendrait compte que le métro à Londres n'a pas du tout la qualité du métro parisien. Et pour ses vieux jours, qui sont encore loin, sa retraite en Angleterre n'est nullement assurée », a-t-il poursuivi.

« Une Marianne qui quitte la France, c'est un symbole très fâcheux », a renchéri le député RPR Philippe Séguin. « Cela étant, cela nous rappelle que nous sommes, après la révocation de l'édit de Nantes et la Révolution française, en train de connaître la troisième grande période d'émigration française vers l'Angleterre. » Une vague qui pose selon lui « un problème de comparaison » entre les deux pays.



**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse
4 avril 2000

Page A21 manquante

La presse allemande écrit en anglais pour se mettre à la page

Agence France-Presse
BERLIN

La presse allemande, avide de reconnaissance internationale, veut se mettre à la page en écrivant dans la langue de Shakespeare, comme l'illustre le lancement récent de suppléments en anglais dans deux des plus grands quotidiens nationaux.

La *Frankfurter Allgemeine* (FAZ), qui tire à un demi million d'exemplaires, a commencé hier à publier une édition anglophone, ven-

due dans les pays de langue allemande avec *l'International Herald Tribune*.

De son côté, le quotidien conservateur *Die Welt* propose dans son cahier « Culture » depuis le 1^{er} avril une page réservée à des auteurs anglo-saxons, baptisée *Atlantic Daily*. Le quotidien, dont le tirage atteint plus de 220 000 exemplaires, avait déjà créé en octobre une page en anglais sur Berlin, publiée uniquement dans l'édition berlinoise et désormais accessible sur l'Internet.

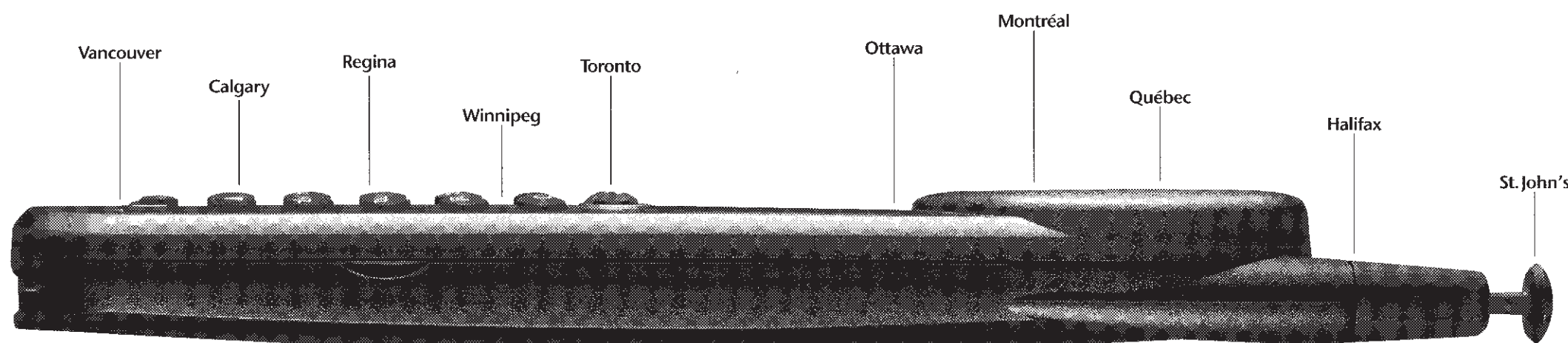
Pour les deux journaux, il s'agit tout

d'abord de montrer leur ouverture sur le monde. « Ils cherchent à établir leur prestige », estime le président de la Fédération allemande des Journalistes (DJV), Siegfried Weichenberg.

Car les Allemands pensent que « parler anglais, c'est être moderne », note Johano Strasser, secrétaire général du Pen Club allemand. Même dans la rue, chacun se pique de colorer son discours de mots américains pour avoir l'air savant, ajoute le responsable de l'association d'écrivains.

Contrairement à ce qui se passe en France, cette invasion d'une langue étrangère n'est pas perçue comme dangereuse. Il n'existe pas en Allemagne d'institution comme l'Académie française qui veille à préserver la couleur nationale des mots.

La *Frankfurter Allgemeine* souligne ainsi que « face aux tendances croissantes à la mondialisation, la FAZ veut prouver qu'elle n'est pas seulement un "journal pour l'Allemagne" (le sous-titre du quotidien, NDLR), mais qu'elle est aussi la voix de la presse allemande dans le monde ».



Appelez partout au pays sans interurbains.

MOBILITÉ PANCANADIENNE

Le forfait à tarif unique le plus avantageux

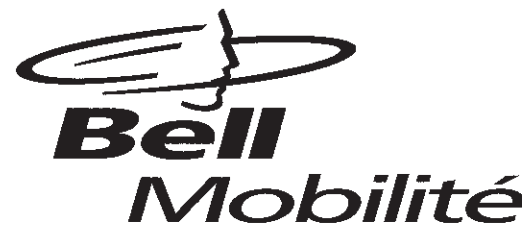
200
minutes
39\$
/mois

- Aucuns frais d'interurbains pour les appels à partir du Canada à destination du Canada ou des États-Unis.
- Utilisez vos minutes *Mobilité pancanadienne* pour parler, pour surfer et pour le courriel (avec *SCP numérique*).
- Aucuns frais d'itinérance au Canada.
- La couverture la plus vaste et la plus transparente au Canada.
- Appels locaux en tout temps.
- Aucun contrat.
- Services *Conférence à trois*, *Renvoi automatique* et *Appel en attente* compris.
- Autres forfaits disponibles, dont :
400 minutes 59 \$/mois
800 minutes 109 \$/mois.



Qualcomm bimode
QCP 2760
à seulement
49\$

1888 4 MOBILE ou www.bellmobile.ca



Temps d'antenne additionnel entre 25 ¢ et 30 ¢ la minute. Facturation à la seconde sur SCP numérique seulement. Appels internationaux facturés au tarif international en vigueur. Taxes, frais annuels d'accès au réseau et d'activation en sus. *Sur remise postale, pour les nouvelles activations seulement. Qualcomm est une marque de commerce de Qualcomm inc.

Agents
ENTREPRISE YACO
5300, boul. des Laurentides
Auteuil (450) 628-9366
R.C.C.
Mall Montenach
600, boul. Sir Wilfrid Laurier
Beloeil (450) 446-7176
CTM
744, boul. Curé-Labelle
Blainville (450) 434-0228
BELL MOBILITÉ
2151, Lapinière
Brossard (450) 465-1118
REYNOLDS COMMUNICATION
3, Chamberland
Cap-De-La-Madeleine
(819) 697-0043
MOBILITÉ CHATEAUGUAY
230, boul. St-Jean-Baptiste
Châteauguay (450) 692-4040
MOBI-CELL COMMUNICATIONS
5, Route 132
Delson (450) 635-9999
CTM
3699, boul. St-Jean
Dollard-Des-Ormeaux
(514) 626-8888
J.D. MOBILITÉ
10925, chemin Côte-de-Liesse
Dorval (514) 422-0511

ROCHFORD RADIO TV
2265, boul. St-Joseph
Drummondville (819) 478-5178
CTM
590, boul. Boivin
Granby (450) 378-3618
BOULIQUE DU TÉLÉPHONE
127, boul. St-Charles Borromé nord
Joliette (450) 752-5030
COSAT
2121, boul. Labelle
Lafontaine (450) 431-5122
BELL MOBILITÉ
7077, boul. Newman
Lasalle (514) 364-3071
CELLCOM COMMUNICATIONS
Carrefour Laval
3035, boul. Le Carrefour
Laval (450) 978-7133
CELLULAR ONE
435, boul. St-Martin
Laval (450) 667-1177
CTM
2271, boul. le Corbusier
Laval (450) 682-9366
METRO COM CANADA
800, boul. Chomedey
Laval (450) 687-4000
CELLCOM COMMUNICATIONS
650, place Trans-Canada
Longueuil (450) 463-7777

TRIACOM
2771, boul. Jacques-Cartier est
Longueuil (450) 928-2244
BELL MOBILITÉ
Centre Eaton
705, rue Ste-Catherine ouest
Montréal (514) 289-8436
BELL MOBILITÉ
Tour Bell
1001, rue University
Montréal (514) 876-1622
CELLCOM COMMUNICATIONS
5200, rue Paré
Montréal (514) 739-7777
CELLULAR ONE
9280, boul. l'Acadie
Montréal (514) 385-0770
ARCO TÉLÉCOMM
8900, rue LaSalle
Montréal (514) 389-8900
CITÉCELL
5571, boul. de la Vérendrye
Montréal (514) 762-2000
LA CELLULOUTIQUE
Complexe Desjardins
150, rue Ste-Catherine ouest
Montréal (514) 289-1001
TÉLÉCENTRE QUÉBEC
6855, rue St-Jacques ouest
Montréal (514) 485-5222

COMMUNICATION IDÉALE
309, rue Notre-Dame
Repentigny (450) 585-4455
CTM
2378, rue King ouest
Sherbrooke (819) 562-9262
GOBEL ET FILLES
2628, rue King ouest
Sherbrooke (819) 563-0406
COMMUNICATIONS J.D.
66, rue Dubois
St-Eustache (450) 974-7444
HÉBERT & GOUIN COMMUNICATIONS
391, boul. Séminaire Nord
St-Jean-Sur-Richelieu
(450) 348-5210
CBCI TÉLÉCOM
175, rue Montpellier
St-Laurent (514) 748-5224
LAZER AUTO
9900, boul. Henri-Bourassa ouest
St-Laurent (514) 334-4785
AUTOCELL
6050, boul. Métropolitain est
St-Léonard (514) 257-9292
AUTOCELL
9269, Lacordaire
St-Léonard (514) 324-0000

HER-COMM
1729, chemin Gascon
Terrebonne (450) 964-7777
RADIO MICHEL
604, Marie-Victorin
Tracy (450) 746-7777
LIBRAIRIES BOYER LTÉE
10, rue Nicholson
Valleyfield (450) 373-6211
Agents
Région de Québec
CELLULAIRE CHIC
75, boul. St-Luc ouest
Alma (418) 668-7771
INTER CELLULAIRE
500, boul. Rochette
Beauport (418) 660-9909
LE MAÎTRE DU CELLULAIRE
1616, boul. Talbot
Chicoutimi (418) 690-9300
CELLULAIRE CHIC
3855, boul. Harvey
Jonquière (418) 695-3105
CELLULOUTIQUE
104, route Président-Kennedy
Lévis (418) 837-0222
NOVICOM TECHNOLOGIE
6610, boul. de la Rive Sud
Lévis (418) 838-3999

CBCI TÉLÉCOM
710, rue Bouvier
Québec (418) 626-1800
LA CELLULOUTIQUE
Centre Commercial Rivière-du-Loup
298, boul. Thériault
Rivière-du-Loup (418) 868-8888
LE PRO DU CB
43, Flinckote
Robertsonville (418) 338-3440
CELLULAIRE CHIC
613, boul. Marcolte
Roberval (418) 275-0606
BELL MOBILITÉ
Place Laurier
2700, boul. Laurier
Ste-Foy (418) 659-3400
LA CELLULOUTIQUE
732, Commerciale
St-Jean-Chrysostome (418) 834-9001
LA CELLULOUTIQUE
4885, boul. Hamel ouest
Vanier (418) 871-7776
LA CELLULOUTIQUE
850, boul. Pierre-Bertrand
Vanier (418) 682-2355
COMMUNICATION IER CHOIX
565, boul. Bois-branc sud
Victoriaville (819) 357-7777

